

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

du vendredi 22 novembre 1918

PRÉSIDÉE PAR

M. PAUL GIRARD

VICE-PRÉSIDENT

ORDRE DES LECTURES

1° Discours de M. LE PRÉSIDENT proclamant les prix et récompenses décernés en 1918;

2° *Édesse pendant la première Croisade*, par M. J.-B. CHABOT, membre de l'Institut.

3° *Notice sur la vie et les travaux de M. le marquis de Vogüé, membre de l'Académie*, par M. RENÉ CAGNAT, secrétaire perpétuel.

INSTITUT.
1918. — 10

Bibliothèque Maison de l'Orient



165771

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

du vendredi 22 novembre 1918

PRÉSIDÉE PAR

M. PAUL GIRARD

VICE-PRÉSIDENT

DISCOURS DU PRÉSIDENT

MESSIEURS,

Votre pensée est, j'en suis sûr, loin d'ici; elle est dans nos chères provinces de l'Est, enfin rendues à la France. Le voilà donc réalisé, ce rêve qui nous hantait depuis quarante-sept ans! Un de mes prédécesseurs, M. Émile Chatelain, vous faisait cet aveu au début de son discours : « Messieurs, c'est un pénible honneur de présider votre séance publique en 1914. » Quelle joie pour moi, et quelle fierté d'avoir à m'acquitter de la tâche qui lui semblait si lourde, quand je pense que le drapeau tricolore flotte sur nos villes d'Alsace et de Lorraine, et que rien ne

pourra désormais l'en arracher! Nous ne témoignerons jamais assez notre reconnaissance à ce peuple fier et fidèle, resté si français sous la dure contrainte d'un maître incapable de le comprendre. C'est à sa fidélité, solennellement attestée au lendemain de nos défaites, que nous devons aujourd'hui le miracle de sa libération. C'est aussi, est-il besoin de le dire? à nos soldats héroïques et à ceux de nos Alliés, dont les victoires, de l'Yser à la Meuse, ont fait tomber d'elles-mêmes les barrières dressées entre nous et nos frères du Rhin. L'Alsace-Lorraine affranchie, quelle date dans l'histoire du monde! et quelle émotion, en chacun de nous, si profonde, si pleine et si trouble encore, mêlée de tant de souvenirs, de regrets, d'espairs déçus, d'impatientte attente et de bonheur, que la parole se sent impuissante à l'exprimer!

Auprès de tels événements, comme au regard des convulsions qui ébranlent à cette heure la vieille Europe, les solennités académiques sont bien peu de chose. Et que pèsent, devant ces cataclysmes, nos silencieuses méditations, nos lentes recherches, et les travaux que nous suscitons, ou qui d'eux-mêmes viennent à nous, ambitionnant la récompense de leur obscure ascension par les pentes ardues qui mènent à la vérité? Gardons-nous, cependant, de nous rabaisser outre mesure. Nous vivons pour la science, et le culte de la science est, pour toute nation civilisée, un devoir; il est aussi pour l'individu une dignité, car il n'est pas d'investigation dans le champ illimité de la recherche scientifique qui ne rehausse à ses propres yeux, et aux yeux de tous les hommes, celui qui

s'y consacre, en y portant la sévère méthode hors de laquelle rien de solide ne voit le jour.

Vous avez donc fait, Messieurs, depuis le début de l'affreux cauchemar qui vient de finir, ce que votre condition et votre savoir vous commandaient de faire; vous avez continué, autant que vous l'ont permis les bruits du dehors, et les angoisses, et les deuils, le sillon commencé; vous avez maintenu vos concours, qui ont, comme d'habitude, attiré des concurrents, entre les meilleurs desquels vous avez réparti les faveurs dont vous disposez avec la scrupuleuse équité qui préside à vos décisions. Hélas! beaucoup de ceux qui les avaient méritées déjà, beaucoup de ceux qui pouvaient y prétendre, sont tombés les armes à la main, des hauteurs de Vauquois aux terres dévastées de la presqu'île de Gallipoli, faisant à la France le sacrifice, non seulement de leur vie, mais de tout ce qu'elle en attendait pour son ornement ou sa gloire. De telles pertes sont pour nous particulièrement douloureuses. Avec ces disparus, dont plusieurs s'étaient spécialisés dans un étroit domaine qu'ils avaient été les premiers à défricher, s'en sont allées des espérances qui ne seront jamais réalisées, ou qui le seront, par d'autres, bien tard. Leur tombe glorieuse, bien qu'ignorée souvent, garde le secret de leur pensée inventive, au-dessus duquel ils avaient placé le salut de la patrie.

Pleurons-les, Messieurs, honorons-les comme les plus chers artisans de la Victoire, mais ne désespérons pas de notre avenir en ce qui concerne la science. Vous souvenez-vous de ces arbres fruitiers dont le génie destructeur de nos ennemis, lors d'un repli fameux, avait scié les troncs

à quelques centimètres au-dessus du sol? Ils semblaient voués à une mort rapide ; mais la haineuse besogne avait été hâtivement exécutée ; par quelques fibres et un peu d'écorce, la tête, couchée sur le côté, tenait encore au tronc meurtri, et quand vint le printemps, elle se couvrit de fleurs. Faisons confiance, Messieurs, à la bonne terre de France, à la sève qui en monte, forte, résistante et saine. Elle produira toujours des fleurs. Aux corps savants et à l'enseignement national, sous toutes les formes et à tous les degrés, de faire en sorte que ces fleurs deviennent des fruits.

J'arrive à nos concours, dont les résultats sont le sujet imposé par l'usage à celui qui vous préside ; je commencerai par ceux qui concernent les travaux relatifs à la France. N'est-il pas juste qu'aujourd'hui, plus que jamais, elle soit à l'honneur?

Le prix fondé par le baron Gobert pour récompenser « le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France, et les études qui s'y rattachent », a été attribué cette année à M. Jules Viard, conservateur aux Archives nationales, pour son ouvrage intitulé : *Les Journaux du Trésor de Charles IV le Bel*. C'est une édition de textes, et vous ne décernez pas d'ordinaire aux travaux de ce genre l'une des plus enviées parmi les récompenses qui vont aux études ayant pour objet notre histoire nationale. Mais l'œuvre de M. Viard est si précise et si bien conduite, il se dégage de cette aride série de documents, complète pour quatre exercices consécutifs de l'administration financière du règne de Charles le Bel, une vie si intense,

que votre choix est pleinement justifié. J'ajoute que l'auteur ne s'est pas borné à publier des textes inédits; il les commente. Une substantielle introduction de plus de cent pages met en lumière les renseignements nouveaux qu'ils fournissent, et rattache ces renseignements eux-mêmes aux institutions ou aux coutumes dont ils complètent pour nous la connaissance, en sorte que nous trouvons, au début du volume, un exposé singulièrement nourri et intéressant des ressources du Trésor royal durant cette période peu connue, ainsi que des charges auxquelles il avait à faire face. C'est là de l'histoire, et de la meilleure; on ne saurait trop louer la sobre et claire simplicité avec laquelle elle est contée. Ces qualités et beaucoup d'autres, le long effort nécessaire pour mener à terme une telle entreprise, méritaient bien le premier rang au concours Gobert.

Vous avez attribué le second à M. Le Barrois d'Orgeval, pour son livre sur le *Tribunal de la Connétablie de France du XIV^e siècle à 1790*, étude attachante par les précisions nouvelles qu'elle donne sur les origines de cette institution et sur son histoire jusqu'au XVI^e siècle. L'auteur la montre s'acheminant assez rapidement vers une période d'éclat relatif, que suit une lente décadence. Ce sujet austère s'égaye par instant. Je noterai les pages qui contiennent le détail du minutieux protocole observé au XVIII^e siècle, lors des visites que les officiers de la Connétablie faisaient en corps à l'époque du jour de l'an, par exemple, aux maréchaux, et de celles que ceux-ci faisaient de leur côté. Nous entrevoyons là des susceptibilités, des querelles de préséance qui ne sont pas tout à fait mortes, et qui ont chance de vivre aussi longtemps qu'il y aura des hommes.

Le concours des Antiquités de la France est l'un des plus importants, Messieurs, de ceux sur lesquels vous avez à statuer. Plusieurs ouvrages y ont été présentés, et il n'en est pas un qui n'ait ses mérites; seuls, pourtant, deux ont été retenus par votre commission. M. de Saint-Venant a travaillé plus de vingt ans au *Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois et de l'arrondissement de Vendôme*, en quatre volumes, pour lequel il sollicitait l'une de vos récompenses. C'est un répertoire précieux de tout ce qui peut intéresser, dans une région déterminée, la simple curiosité et même la science. Rien d'essentiel n'y est omis; on y trouve, disposés dans l'ordre alphabétique, des milliers de renseignements sur les familles et leur histoire, sur l'art de la contrée, dans toutes ses manifestations, sur sa topographie étudiée avec un soin minutieux, et qui relève jusqu'aux lieux-dits consignés dans les actes privés, le tout puisé aux sources les plus sûres, scrupuleusement contrôlées. Qu'il soit possible de signaler, dans cet inventaire, quelques oublis ou un peu de sécheresse à côté de longueurs inutiles, ce sont de légères imperfections auxquelles il fallait s'attendre; mais l'ensemble est tout à fait digne de la première médaille que vous lui avez décernée. — Vous avez attribué la seconde à M. l'abbé Mollat, pour le premier volume de son édition des *Vies des papes d'Avignon*, d'Étienne Baluze, et pour l'*Étude critique* qui en éclaire le texte, deux ouvrages qui n'en font qu'un, et dont la sûre méthode, en dépit de certaine erreur de composition, suffirait à elle seule à justifier la récompense dont vous les avez honorés.

Cette année, le prix Bordin se trouvait être réservé aux travaux sur le Moyen Age ou la Renaissance. Une moitié du prix a été donnée à M. André Blum, et l'autre partagée par tiers entre MM. l'abbé Guéry, Långfors et Parturier.

L'ouvrage de M. Blum, *L'estampe satirique en France pendant les guerres de religion*, traite un joli sujet, et le traite avec aisance, sans abus d'érudition, bien que l'auteur, pour éclairer les origines de la satire politique, croie devoir remonter jusqu'aux Égyptiens. Il montre le progrès de la satire en image, d'abord innocente, puis combative, et devenant une arme aux mains de qui sait s'en servir. Ce livre contient d'intéressantes illustrations, auxquelles ne saurait être indifférent un temps comme le nôtre, où les revues, les journaux illustrés, les murs eux-mêmes, ont souvent tant d'esprit. — M. l'abbé Guéry, en écrivant son *Histoire de l'abbaye de Lyre*, du diocèse d'Évreux, fondée vers le milieu du XVI^e siècle, a fait preuve d'un zèle pour l'étude des antiquités locales qui mérite d'être encouragé. — M. Arthur Långfors a publié sous ce titre : *Les incipit des poèmes français antérieurs au XVI^e siècle*, un répertoire bibliographique pour lequel il a bénéficié de notes de M. Paul Meyer et des conseils de M. Émile Picot, auxquels d'ailleurs il ne ménage pas sa reconnaissance. — Enfin M. Parturier, professeur au lycée Voltaire, s'est chargé d'éditer, pour la Société des textes français modernes, la *Délie* de Maurice Scève. Édition et commentaire constituent une importante contribution à l'histoire littéraire de la Renaissance.

Pour le prix De La Grange, réservé à la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France,

ou au meilleur travail sur l'un de ces poèmes, aucun ouvrage n'était présenté. Votre commission a été bien inspirée en évoquant le premier volume de l'édition du *Roman de la Rose* de M. Ernest Langlois et en lui attribuant le prix tout entier. Elle honorait par là, non seulement un excellent travail, mais un professeur de cette Université de Lille que nous avons la joie de voir libérée de l'occupation allemande, devant laquelle elle a su garder une si fière attitude.

Le prix biennal fondé par M^{me} veuve Duchalais pour le meilleur ouvrage concernant la numismatique du Moyen Age, n'a pas non plus trouvé de concurrents, et ici encore vous avez évoqué une œuvre qui, modestement, se tenait éloignée de vos concours; c'est l'ensemble des études de M. le comte de Castellane sur l'*Histoire de la monnaie française, depuis l'époque carolingienne jusqu'au XVI^e siècle*. L'auteur a généreusement renoncé au prix qui lui était accordé, en faveur des blessés; vous en avez mis le montant à la disposition de l'Institut pour l'hôpital qu'il entretient dans l'hôtel Thiers.

Si quelques concours ont été désertés, comme il était naturel dans la longue crise dont à peine nous sortons, le prix Brunet, qui se décerne tous les trois ans et qui a pour but d'encourager la bibliographie savante, a suscité des travaux de grand mérite. La commission qui avait à le juger l'a partagé entre trois concurrents, attribuant une moitié à M. Henri Hauser, pour son ouvrage considérable et si profondément utile sur les *Sources de l'histoire de France*, et faisant de l'autre deux parts inégales, la première et la plus importante à M. Louis Loviot,

auteur d'un charmant livre, joliment présenté, qui est l'œuvre d'un chercheur, et d'un chercheur qui trouve; cet élégant volume, intitulé *Auteurs et livres anciens (XVI^e et XVII^e siècles)*, est plein de découvertes intéressant notre histoire littéraire; je ne saurais mieux faire, faute de temps, que de renvoyer à l'analyse qu'en a faite dans le *Journal des Savants* notre regretté confrère Émile Picot, sous le patronage duquel M. Loviot l'avait placé. Hélas! ce jeune savant vient de succomber inopinément à un mal qui ne pardonne pas. — La seconde part est échue à M. Pierre Le Verdier, pour son curieux ouvrage qui a pour titre : *L'atelier de Guillaume Le Talleur, premier imprimeur rouennais*.

Messieurs, vos donateurs ont quelquefois exprimé leurs intentions de la façon la plus précise relativement aux travaux dont ils souhaitaient que notre France fût l'objet; ils ont voulu, par un patriotisme local qui n'exclut pas, loin de là, celui qu'inspire la grande patrie, que telle province, telle ville, devînt, sous votre contrôle, un sujet permanent d'étude. Comment, au premier rang de ces spécialistes de la générosité, ne pas nommer Auguste Prost, ce Lorrain de Metz, de Metz redevenue française, qui a fondé chez nous un prix annuel à décerner à l'auteur français du meilleur travail sur sa ville natale et les pays voisins? Vous avez attribué ce prix à M. Germain de Maily, pour une série de mémoires sur l'histoire et l'archéologie de la Lorraine, dont plusieurs ont été rédigés à Nancy en 1917, sous les obus allemands, attestant le sang-froid de la science dans les circonstances les plus tragiques.

C'est Paris qu'a en vue le prix quinquennal Jean-

Jacques Berger, et le montant en est si considérable qu'il vous arrive rarement de le décerner à un seul ouvrage. Vous l'avez réparti entre huit concurrents : le Dr Wickersheimer, pour ses *Commentaires de la Faculté de médecine de l'Université de Paris* ; M. Coyecque, pour son *Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris au XIV^e siècle* ; M. Vivier, pour son livre sur les *Marquilliers laïcs de Notre-Dame* ; M. Léon Dorez, pour son livre intitulé : *La Faculté de Décret de l'Université de Paris au XV^e siècle* ; M. l'abbé Clerval, pour sa publication des *Registres des procès-verbaux de la Faculté de Théologie de Paris* ; M. Paul Lacombe, pour ses *Anciens livrets des rues de Paris imprimés aux XV^e et XVI^e siècles* ; M. Léon Lecestre, pour la *Notice sur l' Arsenal royal de Paris jusqu'à la mort d'Henri IV*, œuvre de M. Paul Lecestre, son fils, tué à l'ennemi ; M. Camille Bernard, pour sa *Restitution des Thermes de Lutèce*. Tous ces travaux n'ont pas la même valeur ; il en est où la critique trouve à s'exercer ; d'autres sont d'importants apports à l'histoire parisienne, ou satisfont la curiosité de l'antiquaire qui recherche avidement dans le Paris moderne les traces ou, tout au moins, les souvenirs d'un lointain passé.

J'en aurai fini, Messieurs, avec les travaux ou l'activité scientifique concernant spécialement la France, quand j'aurai signalé l'attribution de deux médailles Blanchet, l'une à M. Gouvet, conservateur du musée de Sousse, — n'est-ce pas la France encore ? — qui porte un vif et intelligent intérêt aux antiquités de cette ville et mérite les plus grands éloges pour la manière dont il a organisé le musée municipal ; l'autre à M^{me} de Chabannes de la

Palice, pour les fouilles pratiquées dans sa propriété d'Utique et pour le musée, libéralement ouvert au public, qu'elle a formé des objets qui y ont été découverts.

Certains de vos concours offrent un champ plus vaste et plus varié à l'investigation : tels sont le concours pour le prix décennal Le Fèvre-Deumier et le concours Louis Fould, dont le prix est décerné tous les deux ans.

Le premier fait appel aux travailleurs qui s'occupent de mythologies, de philosophies ou de religions comparées; il suppose des connaissances étendues, une maturité, une clairvoyance qui se rencontrent rarement. Aucun ouvrage n'ayant été présenté, votre commission a porté son attention sur ceux qui lui semblaient se rapprocher le plus des intentions du donateur, et, sans décerner le prix, elle a prélevé, sur l'importante somme qu'il représente, trois récompenses. La première a été attribuée à M. Puech, professeur à la Sorbonne, pour son livre sur les *Apolo-gistes grecs du II^e siècle de notre ère*, livre passionnant, et que M. Puech a rendu plus attachant encore par la connaissance profonde qu'il a de ce sujet délicat entre tous, par la haute impartialité avec laquelle il l'étudie sous ses divers aspects et par le talent d'exposition dont il a paré son savoir judicieux. — La deuxième récompense, égale à la première, a été décernée à M. René Dussaud, depuis longtemps connu pour ses études fragmentaires sur les plus anciennes religions, études poursuivies avec ardeur jusqu'à ces dernières années, et de l'intérêt desquelles peut donner une idée l'important chapitre *Cultes et mythes* de son livre intitulé : *Les civilisations préhelléniques*, réédité, après une révision consciencieuse, au commence-

ment de 1914. — La troisième, enfin, est allée à l'ouvrage si savant, et d'un profit si incontestable pour l'histoire, de M. Picavet : *Essai sur l'histoire générale et comparée des philosophies et théologies du Moyen Age*.

L'art, Messieurs, a toujours tenu dans vos préoccupations une grande place, du moins l'art envisagé dans son développement historique. C'est l'objet du prix Fould d'encourager ceux qui le considèrent de ce point de vue. Vous avez inégalement partagé ce prix entre M. Gabriel Millet et M. Louis Bréhier.

Le livre du premier, *Recherches sur l'iconographie de l'Évangile aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles*, n'est pas sans soulever un certain nombre de critiques, principalement en ce qui touche à la méthode ; mais il a coûté à M. Millet vingt-cinq années de travail, contient plus de 800 pages et près de 700 illustrations, la plupart inédites, et il est du plus haut intérêt pour la connaissance de l'art byzantin, que l'auteur a méticuleusement étudié durant son séjour à l'École d'Athènes et dans de fructueuses explorations au mont Athos, en Macédoine, et sur cette colline de Mistra où les restes de la cité de Villehardouin apparaissent, le matin, comme un délicat chef-d'œuvre d'ivoire, que teintent de rose les premiers feux de l'aurore jaillissant des sommets du Parnon.

Moins spécial est l'ouvrage de M. Bréhier : *L'art chrétien, son développement iconographique des origines à nos jours*. Ce titre dit clairement l'ambition de l'auteur ; le monde entier est son domaine, l'Occident aussi bien que l'Orient, et toutes les époques, et toutes les formes de la pensée chrétienne dans l'art. La matière est immense ;

on admire l'aisance avec laquelle il en porte le poids. Vers la fin, cependant, il paraît fléchir un peu, ou plus exactement, c'est le lecteur qui fléchit, légèrement déconcerté. La faute en est peut-être à ces termes d'*iconographie*, d'*icone*, qui impliquent, semble-t-il, une certaine innocence dans l'œuvre et chez l'artiste qui l'a créée. Or, on ne voit pas cette innocence dans le *Jugement dernier*, — et M. Bréhier en convient, — et beaucoup plus tard on l'aperçoit moins encore dans les compositions, aux violents contrastes, de M. Jean Béraud; mais le livre est agréable à lire, luxueusement illustré et plein de vues intéressantes; c'est un très beau livre.

Vous avez aussi des récompenses pour les travaux sur l'antiquité classique, et pour ceux qui se rapportent à l'Afrique ou à l'Extrême-Orient. M. Pierre Roussel, ancien membre de l'École d'Athènes, qui a obtenu le prix biennal Delalande-Guérineau, vous avait adressé une bonne étude sur *Délos colonie athénienne*. Il est un de ceux qui ont contribué à défricher cet inépuisable champ de fouille où notre confrère M. Homolle dirigeait en 1877 les premières recherches méthodiques, et qui, depuis plus de quarante ans, sert d'école d'application à la plupart de nos jeunes archéologues. Le solide travail qu'il en a rapporté, et qu'il doit, certes, à ses qualités propres, mais aussi à l'influence de l'admirable maître qui l'a formé, M. Maurice Holleaux, est l'un des meilleurs chapitres, écrits en France, de l'histoire de la période hellénistique.

Pour ce qui est de l'Afrique, M. Clément Huart présentait la suite de sa traduction du manuscrit arabe

intitulé *Le livre de la Création*. Vous lui avez attribué une partie du prix Saintour. — M. Biarney a reçu l'autre pour ses *Études sur les dialectes berbères du Rif*. Vous attachez avec raison une grande importance à l'activité scientifique que provoque le continent africain. La France ne saurait se désintéresser des ouvrages qui vont prendre là leur inspiration et leurs sources.

De même, l'Extrême-Orient n'a point été absent de vos concours. Le prix Stanislas Julien, destiné au meilleur ouvrage relatif à la Chine, est allé à l'utile travail du R. P. Tobar : *Résumé des affaires religieuses*, publié par ordre de S. Exc. Tcheou-Fou. Traduction, commentaire et documents diplomatiques. L'auteur, par malheur, n'a pu connaître votre décision, sa mort, en Chine, en ayant devancé la nouvelle.

Tels sont, Messieurs, les résultats de vos concours. Mais à côté d'eux, notre Académie est dotée de fondations qui lui permettent d'aider de résolus chercheurs dans les explorations qu'ils entreprennent en lointain pays, ou pour des fouilles qu'ils espèrent heureuses. C'est ainsi qu'une partie de la fondation Garnier a été par vous affectée aux frais du voyage de M. Bonnel de Mezières dans le Nord-Ouest de l'Afrique, et qu'une autre somme prélevée sur le même fonds facilite à M. Arousseau ses recherches en Mandchourie.

Grâce à la fondation Piot, vous continuez de seconder efficacement les fouilles du R. P. Delattre à Carthage, et celles de M. le D^r Carton à Bulla Regia. La même source alimente, depuis 1915, les fouilles que notre corres-

pendant M. Pierre Paris poursuit au hameau de Bolonia, dans la province de Cadix, avec un zèle récompensé déjà par d'intéressantes trouvailles, et elle favorise la formation d'une collection de clichés, d'aquarelles et de dessins entreprise par le service archéologique de notre armée d'Orient, fidèle aux traditions de la campagne d'Égypte et de l'Expédition de Morée.

Il est de ces donations qui ont un caractère un peu différent, celle, par exemple, que nous devons à l'inlassable générosité de notre confrère M. le duc de Loubat, qui met à votre disposition une rente annuelle de 6 000 francs, pour venir en aide à des savants momentanément arrêtés dans leurs travaux par le manque de ressources ou par la maladie. Vous avez fait d'une partie de cette somme le plus judicieux emploi.

D'autres, comme la fondation Thorlet, sont conçues dans un esprit de libérale bienfaisance qui s'en remet à vous pour la distribution de prix de toute espèce. Sur la part qui vous revient de la rente Thorlet, léguée à tout l'Institut, vous avez pu octroyer une somme relativement considérable à M. le colonel Lamouche, pour l'aider à reconstituer sa bibliothèque, composée en majeure partie d'ouvrages concernant les pays et les peuples de la péninsule des Balkans, et qui avait été incendiée lors du raid d'avions allemands du 12 avril 1918. — Grâce au même fonds, vous avez accordé une modeste subvention à M. Dupont, juge au tribunal civil de Saint-Malo, pour ses recherches sur le lieu d'origine de chacun des compagnons d'armes de Guillaume le Conquérant, et une autre, de la même valeur, à M. l'abbé Daugé, curé de

Dühort-Bachen (Landes), pour ses travaux sur le folklore et le dialecte de son pays.

La fondation Pellechet mérite enfin notre gratitude pour le souci qu'elle prend, non des personnes, mais des vieux monuments de la France, non classés parmi les monuments historiques. Vous avez agi dans le sens de cette louable intention en accordant à la commune de Maillot, près de Sens, une somme assez importante pour la réparation de son église, dont l'ancienneté et le délabrement ne pouvaient vous laisser insensibles, et une autre, plus modique, au Syndicat d'initiative de Laroquebrou (Cantal), pour la consolidation de la tour du château, qui menace ruine.

Il me reste, Messieurs, à vous dire quelques mots de nos grandes missions permanentes à l'étranger, si chères à votre sollicitude, et dont l'activité s'est trouvée, vous le savez, nécessairement ralentie depuis quatre ans, du fait de la guerre. Elles ont vécu pourtant, elles ont travaillé sans perdre de vue leur but ni le devoir de maintenir toujours à la même hauteur le renom de la science française. L'École d'Athènes, sous l'active direction de M. Gustave Fougères, a continué, à côté d'un constant et heureux effort, dont nous lui sommes reconnaissants, pour entretenir en Grèce les sympathies à l'égard de la France, la publication de son *Bulletin*. Le dernier fascicule contient des mémoires d'une érudition éprouvée, notamment de M. Paris, sur les établissements maritimes de Délos, de M. Plassart, sur tout un quartier d'habitations privées, dégagé dans l'île sainte, grâce à la libéralité de M. le duc

de Loubat, de M. Dugas, sur une tête d'Héraclès du musée de Tégée. Le rapport annuel du directeur de l'École ne vous est parvenu qu'au dernier moment, sans qu'il y ait dans ce retard de la faute de M. Fougères; je ne puis donc entrer dans le détail. Mais M. Fougères lui-même vous a communiqué oralement, il y a peu de jours, les résultats des recherches topographiques poursuivies à Délos par M. Replat, architecte de l'École d'Athènes : reconstitution du tracé complet du mur de défense improvisé par le légat romain Triarius, après l'incursion du chef pirate Athénodoros, en l'an 69 avant notre ère, pour préserver la ville et le sanctuaire d'Apollon de nouveaux pillages; identification certaine de l'hippodrome et relevé de son aménagement, contredisant l'opinion admise, qu'un hippodrome hellénique se réduisait à une piste naturelle, dépourvue de constructions, tels sont les principaux points acquis à la science par la clairvoyance technique de M. Replat. Ce ne sont pas là des résultats négligeables. Vienne la paix, l'École fera beaucoup plus; elle n'est à court ni de projets ni d'ardeur pour les réaliser.

L'École de Rome, dirigée par notre éminent et cher confrère M^{gr} Duchesne, n'a pas eu moins à souffrir des circonstances. Comme la Villa Médicis, où un autre de nos confrères, M. Albert Besnard, voit les admirables jardins de l'Académie de France si déserts qu'il s'est mis lui-même à les animer de sa présence et, pour la joie de nos yeux, à en reproduire par l'aquarelle les coins les plus exquis, le palais Farnèse n'a qu'un petit nombre d'hôtes; encore cette expression est-elle ambitieuse, le *nombre* se réduit à deux, deux membres de première

année, privés pour raison de santé de l'honneur de servir. Ils s'en consolent en travaillant beaucoup. Étant en première année, ils n'ont point encore remis de mémoire, mais l'un d'eux, M. Marchesné, ancien élève de l'École des Chartes, a déjà terminé son étude des *Registres* du pape Martin IV. Il s'occupe maintenant d'archéologie médiévale, appliquant sa faculté d'observation aux chancels et aux enceintes chorales de Rome et de la région romaine. M. Jean Bayet, ancien élève de l'École Normale, a pris pour sujet de mémoire le culte d'Hercule et les légendes relatives à ce héros en Italie. Entre temps, l'École n'oublie pas ses *Mélanges*, malgré tous les obstacles, et de toute provenance, qui en rendent la publication difficile, et le directeur trouve les crédits nécessaires pour faire imprimer les thèses des anciens membres qui aspirent au grade de docteur.

A Hanoï, comme vous l'écrivait au mois d'avril M. Finot, directeur par intérim de l'École d'Extrême-Orient, l'activité a été de même ralentie, mais non interrompue. La pénurie de personnel a réduit le nombre et l'importance des travaux, et rendu presque impossibles les tournées d'inspection indispensables pour assurer contre les déprédations des indigènes les monuments dont l'École a la surveillance. On n'est pas, cependant, demeuré oisif. M. Parmentier a fait des recherches intéressantes dans les tombeaux chinois de l'époque des six dynasties, récemment découverts au Tonkin. M. Marchal, avec une grande habileté technique, a conduit, à Angkor, de délicates opérations de dégagement ou de réfection. L'École a trouvé des collaborateurs bénévoles, tantôt pour des

découvertes archéologiques, tantôt pour la création d'une bibliothèque ou l'enrichissement du musée. Ces sympathies sont précieuses; elles prouvent que, chaque jour, religieux et laïques, autour d'elle, comprennent mieux son œuvre et apprécient mieux ses efforts. Les publications, là non plus, n'ont pas été arrêtées; le *Bulletin* n'a pas cessé de paraître, et l'on est prêt pour le labour habituel, intensifié, élargi, dès qu'on en aura la possibilité.

L'usage veut, Messieurs, que dans cette séance nous disions un dernier adieu à nos morts. J'ai déjà rendu hommage devant vous et, pour trois d'entre eux, à deux reprises, aux confrères qui nous ont quittés. Je serai donc bref; ne mesurez pas à la réserve de ma parole la profondeur de mes regrets, qui sont les vôtres. Vous savez tous quelle perte nous avons faite en M. Chavannes, qui est parti le premier. Son confrère et ami M. Henri Cordier a tracé de lui comme homme — on ne pouvait chez lui négliger l'homme, d'un si délicieux commerce — mais surtout comme savant, le portrait le plus compétent et le plus vrai. Il en ressort avec évidence qu'il était, pour l'étendue et la précision de sa science, et pour la largeur de ses vues, le premier sinologue du monde. Et de là l'impulsion qu'il a donnée chez nous aux études sinologiques, les missions que, de loin, il a dirigées, et les regrets amers, à la nouvelle de sa mort, d'une jeunesse d'élite qui le considérait à la fois comme un chef et comme le plus dévoué, le plus sûr des amis. Mais son biographe a très bien vu que s'il tenait cette supériorité de sa vive intelligence, de sa volonté tenace et de sa haute

moralité, il la tenait aussi pour une grande part d'une source plus lointaine, je veux dire sa forte culture générale. Il fut un spécialiste, jugeant à leur valeur les peuples, les littératures, les arts, les civilisations, ne les ravalant ni ne les exaltant au delà du juste, parce qu'un solide fonds d'humanités avait mis en lui ce clair regard intérieur, cette lumière qui vous suit au cours de la vie, et qui ne trompe pas. Aussi pour des travaux qui n'étaient point de son domaine ne le consultait-on jamais sans profit. Il ne sera pas remplacé parmi nous.

M. Émile Picot nous était précieux pour son immense savoir. Il avait fait de la bibliographie ce qu'elle doit être, un auxiliaire nécessaire et incomparable de l'histoire. Mais son esprit allait bien au delà du catalogue. Il avait publié dans ces dernières années, en deux volumes, un curieux travail, auquel il avait donné pour titre : *Les Français italianisants au XVI^e siècle*, et dans ce répertoire on fait des découvertes imprévues ; on constate que tel auteur qui honore par ses écrits notre langue, a écrit aussi, et surtout versifié en italien, tant était grand alors, chez nous, le prestige de la pensée et de la forme italiennes. Voilà de ces conclusions qui éclairent soudain les mœurs et les goûts littéraires d'une époque, et auxquelles on n'arrive qu'à force de patience. M. Picot aimait la recherche, et il la pratiquait avec bonheur. Sa méthode de travail et les buts mêmes qu'il poursuivait le conduisaient naturellement aux détails et aux raretés intellectuelles des temps qu'il connaissait le mieux ; mais il savait, à l'occasion, s'élever au-dessus de la poussière des faits, et mettre en belle lumière les conséquences d'une portée inattendue

qui se dégagent de fiches admirablement classées. Sa bonté égalait sa science. Nombreux sont ceux qu'il obligea; loin de garder pour lui le trésor d'informations qu'il avait amassé au cours d'une longue vie de curiosité laborieuse, il l'ouvrait généreusement à tous ceux qu'il savait devoir en profiter pour leurs propres travaux, honorant par là ce beau nom de savant qu'il méritait si bien, et que ne lui marchandera pas la postérité reconnaissante.

Nous avons encore perdu deux de nos correspondants nationaux, MM. Charles Bayet et Émile Guimet. M. Bayet, vous le savez, s'était occupé d'histoire byzantine, et il aurait sans doute beaucoup et utilement produit dans ce domaine, sans les circonstances qui lui firent de bonne heure accepter d'absorbantes fonctions administratives. C'était un haut esprit et, en dépit des apparences, un sentimental. La dernière fois que je le rencontrai, il revenait de Salonique, où il avait sollicité, à soixante-six ans, un service d'état-major, et ne souhaitait qu'une chose, retourner à Pont-à-Mousson, près de la tombe d'un de ses fils, frappé mortellement presque sous ses yeux, dans les premiers mois de la guerre. Mais il avait rapporté d'Orient le germe du mal qui devait le terrasser. Il est mort à Toulon le 16 septembre, des suites d'une opération jugée inévitable. L'escorte de lieutenant, à laquelle il avait droit, lui rendit les honneurs; derrière le cercueil recouvert du drapeau tricolore, quelques amis s'étaient groupés, au nombre desquels était un ancien compagnon de sa jeunesse, notre confrère M. Jean Aicard.

Je n'ai pas à rappeler longuement ici la brillante carrière de M. Guimet, les dons variés de son intelligence,

son goût pour les arts, particulièrement pour la musique, qu'il cultiva en mélomane éclairé et en compositeur, ses théories sociales, si heureusement adaptées à la grande industrie qu'il dirigeait. Ce sont là choses connues de vous, Messieurs. Et ce qui ne l'est pas moins, ce sont ses voyages en Orient et en Extrême-Orient, les riches collections qu'il en rapporta, les musées qu'il fonda, à Lyon d'abord, puis à Paris et dans d'autres villes de France. Il voulut être et il fut le promoteur d'un vif mouvement de curiosité à l'égard des vieilles religions orientales, dont il contribua plus que personne à répandre chez nous, par tous les moyens, la connaissance. C'est là surtout ce qui le rattache à notre Académie, et ce qui lui valut ce titre de correspondant dont il était fier. En lui nous avons perdu un bienfaiteur de la science, duquel nous conserverons pieusement le souvenir.

De l'esquisse que j'ai tracée de votre activité durant cette année de guerre, dont les angoisses s'évanouissent, se résolvent dans le nuage d'or de la Victoire, il résulte, Messieurs, que, malgré toutes les difficultés rencontrées en chemin, vous avez utilement travaillé pour la France. C'était justice, car ce que vous faites lui est beaucoup moins indifférent que ne l'imagine le vulgaire. Elle a longuement et cruellement souffert, et maintenant elle dresse la tête et scrute l'avenir, où elle voit de tous côtés les regards fixés sur elle, comme si d'elle le monde attendait la lumière, une lumière égale à l'éclat de ses armes. Elle doit être en état de remplir cette grande attente. Vous l'y aiderez par vos initiatives et par celles que vous suscitez autour de

vous. Elle ne vit pas, en effet, seulement de pain, elle vit encore de vérités, d'idées; elle vit du respect et de la gloire qui lui en viennent, et c'est là, peut-être, la parure qu'elle préfère, celle qu'elle a toujours recherchée et dont elle s'est ornée aux plus beaux jours de son histoire, celle à laquelle elle doit son rayonnement à travers la terre habitée. Plusieurs des sciences que vous cultivez ont eu dans ce rayonnement leur part. Mais elle veut plus aujourd'hui : elle veut que tous ceux qui le peuvent se dévouent à son prestige, et elle le mérite pour son courage et pour sa foi inébranlable en son destin.

Je ne puis, en terminant, résister au désir de placer sous vos yeux un portrait d'elle, tracé d'une plume alerte et originale, il y a deux ans et plus, lors de nos grandes épreuves, mais qui reste vrai, et qui le sera toujours. L'écrivain anonyme qui en est l'auteur voit la France lui apparaître sous des traits humains, que ne gâte aucun attribut allégorique. La beauté de son visage est mure, mais sa grâce et le charme de son regard la sauvent des atteintes du temps.

« Elle m'a, dit son peintre, montré du doigt en souriant l'année d'épreuve qui s'achève, puis l'année de gloire qui vient. Et j'ai bien vu qu'elle avait un faible pour l'année la plus douloureuse, la plus laborieuse; car elle est ainsi, les autres ne la comprendront jamais : elle aime la lutte et l'effort, elle ne plaint pas sa peine, elle est celle pour qui ce n'est pas un châtement de gagner son pain à la sueur de son front, ni de défendre son droit au prix de son sang.

« Elle m'a parlé. Elle m'a dit qu'elle était fière de com-

battre pour les petits, pour les opprimés, pour l'Idée. Elle m'a dit qu'elle avait la Foi, qui est vraiment une vertu; la bonne humeur qui est aussi une vertu; la patience... « Mais, a-t-elle ajouté modestement, ce n'est pas un mérite, puisque j'ai aussi l'éternité. »

« Elle m'a dit enfin :

« N'est-ce pas que je suis digne d'être aimée? C'est le « péché de mon cœur trop tendre, et dont nos ennemis « se moquent : je veux qu'on m'aime, je veux qu'on « m'aime, jusqu'à la passion et jusqu'à la mort! »

Je ne vous dirai pas le nom, Messieurs, de la feuille légère qui a reproduit ce médaillon d'un moderne Théophraste; il est rarement prononcé sous cette coupole, car c'est une feuille légère, on ne peut le nier, ce qui prouve qu'en tout lieu, pendant cette guerre, on a pensé et senti juste, avec une émotion communicative qui n'est le propre d'aucune école. Est-il chose plus belle que cette union sacrée des talents, comme des cœurs, en faveur de la France, de notre chère France?

II. — JUGEMENT DES CONCOURS

PRIX DU BUDGET (2 000 fr.)

L'Académie avait proposé, pour l'année 1918, le sujet suivant :

Étude grammaticale sur une des langues nouvellement découvertes de l'Asie centrale.

Aucun mémoire n'ayant été adressé sur le sujet proposé, le prix n'a pas été décerné.

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE

La Commission des Antiquités a attribué :

La 1^{re} médaille (1 500 fr.) à M. R. DE SAINT-VENANT pour son *Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique* du Vendômois ;

La 2^e médaille (1 000 fr.) à M. G. MOLLAT, pour son *Étude critique sur les « Vitæ paparum Avenionensium »* d'Étienne Baluze.

PRIX DE NUMISMATIQUE VEUVE DUCHALAIS (1 000 fr.)

La Commission du prix DUCHALAIS a décerné le prix à M. le comte DE CASTELLANE pour ses *Mélanges de Numismatique du Moyen Age*.

PRIX FONDÉ PAR LE BARON GOBERT (10 000 fr.)

pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent.

L'Académie a décerné le premier prix à M. JULES VIARD, conservateur adjoint aux Archives nationales, pour son livre intitulé : *Les Journaux du Trésor de Charles IV*;

Le second prix à M. le baron LE BARROIS d'ORGEVAL, pour son ouvrage intitulé : *Le Tribunal de la Connétablie de France du XIV^e siècle à 1790.*

PRIX BORDIN (3 000 fr.)

Sur le montant du prix BORDIN, réservé cette année au Moyen Age et à la Renaissance, l'Académie a attribué les récompenses suivantes :

1^o 1 500 francs à M. André BLUM, pour *L'Estampe satirique en France pendant les guerres de religion*;

2^o 500 francs à l'abbé Ch. GUÉRY, pour son *Histoire de l'abbaye de Lyre*;

3^o 500 francs à M. A. LANGFORS, pour *Les Incipit des poèmes français antérieurs au XVI^e siècle*;

4^o 500 francs à M. E. PARTURIER, pour *Delie, objet de la plus haute vertu (par Maurice Scève), édition critique.*

PRIX LOUIS FOULD (5 000 fr.)

Ce prix biennal a été partagé de la façon suivante :

1° 3 000 francs, à M. G. MILLET pour ses *Recherches sur l'iconographie de l'Évangile aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles*, d'après les monuments de Mistra, de la Macédoine et du Mont Athos ;

2° 2 000 francs, à M. LOUIS BRÉHIER, pour *L'Art chrétien, son développement iconographique, des origines à nos jours*.

PRIX BRUNET (3 000 fr.)

Ce prix triennal, destiné au meilleur ouvrage de bibliographie savante publié en France, a été partagé de la façon suivante :

1° 1 500 francs, à M. HENRI HAUSER, pour *Les Sources de l'Histoire de France au XVI^e siècle (1494-1610)* ;

2° 1 000 francs, à M. LOVIOT pour son ouvrage intitulé : *Auteurs et livres anciens (XVI^e et XVII^e siècles)* ;

3° 500 francs, à M. P. LE VERDIER, pour *L'Atelier de Guillaume Le Talleur, premier imprimeur rouennais*.

PRIX STANISLAS JULIEN (1 500 fr.)

La Commission du prix STANISLAS JULIEN a décerné le prix à M. J. TOBAR, pour son ouvrage intitulé : *La Chine et les religions étrangères, Kiao-ou-Ki-lio « Résumé des affaires religieuses »*. Traduction et commentaire.

PRIX DELALANDE-GUÉRINEAU (1 000 fr.)

Ce prix biennal, réservé cette année à l'antiquité classique, a été décerné à M. P. ROUSSEL, pour son ouvrage intitulé : *Délos, colonie athénienne*.

PRIX DE LA GRANGE (1000 fr.)

La Commission du prix DE LA GRANGE a décerné le prix à M. ERNEST LANGLOIS, pour son *Édition du Roman de la Rose*, tome I^{er}.

PRIX SAINTOUR (3 000 fr.)

Le prix SAINTOUR, réservé, cette année, à l'Orient, a été partagé de la façon suivante :

1^o 2 000 francs, à M. Cl. HUART, pour sa traduction du manuscrit arabe : *Le Livre de la création et de l'Histoire de Motahhar ben Tahir El-Maqdisi*, Tome V ;

2^o 1 000 francs, à M. S. BIARNAY, pour son *Étude sur les dialectes berbères du Rif*.

PRIX J.-J. BERGER (15 000 fr.)

*pour les œuvres les plus méritantes concernant
la Ville de Paris*

La Commission a décerné les récompenses suivantes :

1^o 4 000 francs au docteur E. WICKERSHEIMER, pour ses

Commentaires de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris;

2° 3 000 francs, à M. E. COYECQUE, pour son *Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris au XVI^e siècle;*

3° 3 000 francs, à M. VIDIER, pour son ouvrage intitulé : *Les Marguilliers laïcs de Notre-Dame de Paris;*

4° 2 000 francs, à M. L. DOREZ, pour son ouvrage sur *La Faculté de décret à l'Université de Paris au XV^e siècle;*

5° 1 000 francs, à M. l'abbé CLERVAL, pour le *Registre des procès-verbaux de la Faculté de théologie de Paris;*

6° 1 000 francs, à M. P. LACOMBE, pour son ouvrage : *Anciens livrets des rues de Paris imprimés aux XV^e et XVI^e siècles;*

7° 500 francs, à l'ouvrage de M. Paul LECESTRE, tué à l'ennemi : *Notice sur l'arsenal royal de Paris jusqu'à la mort d'Henri IV;*

8° 500 francs, à M. Camille BERNARD, pour sa *Restitution des Thermes de Lutèce.*

PRIX GABRIEL-AUGUSTE PROST (1 200 fr.)

La Commission du prix AUGUSTE PROST, destiné à récompenser les travaux historiques sur Metz et les pays voisins, a décerné le prix à M. Germain DE MAIDY, archéologue lorrain, pour ses études publiées en 1917 et pour l'ensemble de ses travaux.

PRIX LEFÈVRE-DEUMIER (20 000 fr.)

Ce prix décennal, en faveur de l'ouvrage le plus remarquable sur les mythologies, philosophies et religions comparées, n'a pas été décerné. L'Académie a attribué sur les arrérages les récompenses suivantes :

1^o 3 000 francs, à M. L. PUECH, pour son livre sur *Les Apologistes chrétiens du second siècle*;

2^o 3 000 francs, à M. DUSSAUD, pour l'ensemble de ses ouvrages sur les religions parus depuis dix ans;

3^o 2 000 francs, à M. PICAVET, pour son *Essai sur l'histoire générale et comparée des philosophies et théologies du Moyen Age*.

NUMISMATIQUE ORIENTALE (1 200 fr.)

Aucun ouvrage n'ayant été déposé, le prix quadriennal fondé par M. Edmond DROUIN n'a pas été décerné.

PRIX HENRI LANTOINE (500 fr.)

Aucun ouvrage n'ayant été présenté pour le prix fondé par M^{lle} LANTOINE, en mémoire de son frère, Henri LANTOINE, sous forme d'un prix une fois donné à l'auteur d'un travail sur *Virgile*, le concours a été prorogé, pour la quatrième fois, à l'année 1919.

MÉDAILLE PAUL BLANCHET

L'Académie a décerné, cette année, deux de ces médailles destinées à récompenser des découvertes et des travaux sur l'Afrique du Nord : l'une à M. GOUVET, conservateur du Musée de Sousse (Tunisie); l'autre à M^{me} la comtesse DE CHABANNES DE LA PALICE.

PRIX THORLET (4000 fr.)

Les revenus de cette fondation doivent être employés par l'Institut en prix de toute espèce : prix de vertu, prix d'encouragement pour des œuvres sociales ou d'érudition s'occupant d'histoire ou d'art, en particulier de peinture...

L'Institut a mis à la disposition de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une somme de *quatre mille francs*, qui a été distribuée en trois parts : une de *trois mille francs* et deux autres de *cinq cents francs* chacune.

III. — EMPLOI DES REVENUS DES FONDATIONS

FONDATION DE M. LE DUC DE LOUBAT (6000 fr.)

L'Académie a appelé cette année quatre personnes au bénéfice de cette fondation destinée *soit à venir en aide aux savants momentanément arrêtés dans leurs travaux par le manque de ressources naturelles ou la maladie, soit à secourir leurs parents, etc.*

FONDATION BENOIT GARNIER

L'Académie a accordé, sur les arrérages de la fondation, les subventions suivantes :

1° 10000 francs à M. BONNEL DE MEZIÈRES pour une nouvelle mission archéologique dans l'Afrique du Nord-Ouest ;

2° 5000 francs à M. L. AUROUSSEAU, pour une mission archéologique en Mandchourie.

FONDATION PIOT

L'Académie a attribué, sur les arrérages de la fondation, les subventions suivantes :

4000 francs à M. PARIS, directeur de l'École des Hautes Études Hispaniques, pour continuer ses fouilles de Bolonia (Espagne) ;

3 000 francs à M. le D^r CARTON pour continuer ses fouilles de Bulla Regia;

2 000 francs au P. DELATTRE, pour achever les fouilles de la basilique de Sainte-Monique, à Carthage;

2 000 francs, à M. MENDEL, directeur du Service Archéologique de l'Armée d'Orient, pour aider à constituer une collection de clichés et de dessins des travaux effectués.

FONDATION AUGUSTE PELLECHET

Sur la fondation, instituée pour assurer la conservation des monuments non classés en France et aux colonies, l'Académie a accordé :

3 000 francs à la Commune de Maillot, près de Sens (Yonne), pour la réparation de son église;

400 francs au Syndicat d'initiative de Laroquebrou (Cantal), pour la consolidation de la tour du château de Laroquebrou.

IV. — DÉLIVRANCE DES DIPLOMES

D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

En exécution des prescriptions d'une lettre du Ministre de l'Instruction publique en date du 2 février 1833, l'Académie déclare que les élèves de l'École des Chartes qui ont été nommés *archivistes-paléographes* par arrêté ministériel du 28 février 1918, conformément à la liste dressée par le Conseil de perfectionnement de cette École, sont, par ordre de mérite :

1. M. Henri-Frédéric JASSEMIN.
2. M. Vincent-Ernest-Albert FLIPO.

Et, hors rang, à titre étranger :

M. André BOVET.

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

ANNONCE DES CONCOURS

DONT LES TERMES EXPIRENT

EN 1919, 1920, 1921, 1922 ET 1923

ANNONCE DES CONCOURS

DONT LES TERMES EXPIRENT

EN 1919, 1920, 1921, 1922 ET 1923.

PRIX ORDINAIRES DE L'ACADÉMIE

L'Académie rappelle qu'elle a proposé les questions suivantes :

1^o Pour l'année 1919 :

Les Institutions militaires de la France, de la mort de Louis XI à la fin des guerres d'Italie (1559).

2^o Pour l'année 1920, l'Académie, vu les circonstances, a décidé que le prix serait attribué à *la meilleure édition parue en France d'un auteur grec ou latin.*

L'Académie propose, en outre, pour l'année 1921, le sujet suivant :

Étude sur la phonétique chinoise.

Les livres ou les mémoires répondant à chacune de ces questions devront être déposés au Secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier de l'année du concours (1).

Chacun de ces prix est de la valeur de *deux mille francs.*

(1) Voir p. 60 les Conditions générales des concours.

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE

Trois médailles, de la valeur de *quinze cents francs* la première, *mille francs* la deuxième, et *cinq cents francs* la troisième, seront décernées en 1919 aux meilleurs ouvrages manuscrits ou publiés dans le cours des années 1917 et 1918 sur les « Antiquités de la France », qui auront été déposés, les imprimés en double exemplaire, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier 1919. — Les ouvrages de numismatique ne sont pas admis à ce concours.

Le concours est annuel.

MÉDAILLE ULYSSE CHEVALIER (500 fr.)

M. le chanoine Ulysse Chevalier, membre de l'Institut, a fait don à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres d'une rente de cent francs, dont les arrérages capitalisés serviront « à fonder une médaille de *cinq cents francs*, qui sera attribuée tous les cinq ans par la Commission du concours des Antiquités de la France, à l'ouvrage le plus méritant sur l'histoire et l'archéologie du Dauphiné, ou, à défaut, de la Provence ».

La médaille Ulysse Chevalier sera décernée pour la première fois en 1923.

PRIX FONDÉS PAR LE BARON GOBERT (10 000 fr.).

Pour l'année 1919, l'Académie s'occupera, à dater du 1^{er} janvier, de l'examen des ouvrages qui auront paru depuis le 1^{er} janvier 1918 et qui pourront concourir aux prix

annuels fondés par le baron GOBERT. En léguant à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres la moitié du capital provenant de tous ses biens, après l'acquittement des frais et des legs particuliers indiqués dans son testament, le fondateur a demandé « que les neuf dixièmes de l'intérêt
« de cette moitié fussent proposés en prix annuel pour le
« travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de
« France et les études qui s'y rattachent, et l'autre dixième
« pour celui dont le mérite en approchera le plus; déclara-
« rant vouloir, en outre, que les auteurs des ouvrages cour-
«onnés continuent à recevoir, chaque année, leur prix,
« jusqu'à ce qu'un ouvrage meilleur le leur enlève, et
« ajoutant qu'il ne pourra être présenté à ce concours que
« des ouvrages nouveaux ».

Tous les volumes d'un ouvrage en cours de publication, qui n'ont point encore été présentés au prix Gobert, seront admis à concourir, si le dernier volume remplit toutes les conditions exigées par le programme du concours.

Sont admis à ce concours les ouvrages composés par des écrivains étrangers à la France.

Sont exclus de ce concours les ouvrages des membres ordinaires ou libres et des associés étrangers de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

L'Académie rappelle aux concurrents que, pour répondre aux intentions du baron GOBERT, qui a voulu récompenser les ouvrages les plus savants et les plus profonds sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, ils doivent choisir des sujets qui n'aient pas encore été suffisamment approfondis par la science. La haute récom-

pense instituée par le baron GOBERT est réservée à ceux qui agrandissent le domaine de la science en pénétrant dans des voies inexplorées.

Six exemplaires de chacun des ouvrages présentés à ce concours devront être déposés au Secrétariat de l'Institut (délibération du 27 mars 1840) avant le 1^{er} janvier 1919, et ne seront pas rendus.

Ce concours est annuel.

PRIX JEAN-JACQUES BERGER (15 000 fr.).

Le prix Jean-Jacques BERGER, de la valeur de *quinze mille francs*, à décerner successivement par les cinq Académies « à l'œuvre la plus méritante concernant la Ville de Paris », sera attribué par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1923.

PRIX ÉMILE LE SENNE (2 000 fr.).

Ce prix, qui est biennal, a été fondé par M. et M^{me} Le Senne en mémoire de leur fils, Émile Le Senne, tué à l'ennemi, pour encourager en France les études historiques, archéologiques, artistiques, iconographiques, relatives exclusivement à la Ville de Paris ou au département de la Seine; il sera décerné pour la première fois en 1919.

Sont admis au concours les ouvrages édités et les manuscrits encore à publier d'auteurs français, consacrés à

des sujets antérieurs à la période des cinquante dernières années qui précèdent le concours.

Dépôt des ouvrages, les imprimés en double exemplaire, au Secrétariat de l'Institut avant le 1^{er} janvier 1919.

PRIX DE LA FONS-MÉLICOCQ (1 800 fr.).

Un prix triennal de *dix-huit cents francs* a été fondé par M. DE LA FONS-MÉLICOCQ, en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France (Paris non compris).

L'Académie décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1920; elle choisira entre les ouvrages manuscrits ou publiés en 1917, 1918 et 1919, qui lui auront été adressés, en double exemplaire s'ils sont imprimés, avant le 1^{er} janvier 1920.

PRIX GABRIEL-AUGUSTE PROST (1 200 fr.).

M. Gabriel-Auguste Prost, membre de la Société des Antiquaires de France, a légué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une rente de *douze cents francs*, pour la fondation d'un prix annuel, à décerner à l'auteur français d'un travail historique sur Metz et les pays voisins.

L'Académie décernera ce prix en 1919.

Les ouvrages destinés à ce concours devront être déposés, les imprimés en double exemplaire, au Secrétariat de l'Institut avant le 1^{er} janvier 1919.

PRIX DU BARON DE COURCEL (2 400 fr.).

Ce prix, de la valeur de *deux mille quatre cents francs*, à décerner successivement par l'Académie française, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et l'Académie des Sciences morales et politiques, est destiné à récompenser « une œuvre de littérature, d'érudition ou d'histoire qui « sera de nature à attirer l'intérêt public sur les premiers « siècles de l'histoire de France (époque mérovingienne « ou carlovingienne) ou à populariser quelque épisode de « cette histoire, depuis l'origine rudimentaire des tribus « franques jusqu'aux environs de l'an 1000 ».

Ce prix sera décerné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1919.

Les ouvrages destinés à ce concours devront être déposés, les imprimés en double exemplaire, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier 1919.

L'Académie se réserve d'introduire, s'il y a lieu, les candidatures d'auteurs dont les ouvrages n'auraient pas été présentés.

PRIX DE LA GRANGE (1 000 fr.).

M. le marquis DE LA GRANGE, membre de l'Académie, a légué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une rente annuelle de *mille francs* destinée à fonder un prix en faveur de la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France; à défaut d'une œuvre inédite, le prix pourra être donné au meilleur travail sur un ancien poète déjà publié.

Ce prix sera décerné en 1919.

PRIX BORDIN (3 000 fr.).

M. BORDIN, notaire, voulant contribuer au progrès des lettres, des sciences et des arts, a fondé, par son testament, des prix annuels qui sont décernés par chacune des cinq classes de l'Institut.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décidé que, à partir de l'année 1904, le prix annuel de la fondation Bordin sera destiné à récompenser successivement, tous les trois ans, des ouvrages relatifs : 1^o à l'Orient; 2^o à l'antiquité classique; 3^o au moyen âge ou à la Renaissance.

En conséquence, le prix Bordin sera décerné :

En 1919, au meilleur ouvrage relatif aux études orientales, publié depuis le 1^{er} janvier 1917;

En 1920, au meilleur ouvrage relatif à l'antiquité classique publié depuis le 1^{er} janvier 1916;

En 1921, au meilleur ouvrage relatif au Moyen Age ou à la Renaissance publié depuis le 1^{er} janvier 1918.

Deux exemplaires de chacun des ouvrages présentés devront être déposés au Secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier de l'année du concours.

PRIX EXTRAORDINAIRE BORDIN (3 000 fr.).

L'Académie a décidé que le prix extraordinaire Bordin, qui est biennal, sera décerné :

En 1919, au meilleur ouvrage imprimé relatif à l'antiquité classique.

Dépôt des ouvrages présentés, en double exemplaire,
au Secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier 1919.

PRIX DELALANDE-GUÉRINEAU (1 000 fr.).

M^{me} DELALANDE, veuve GUÉRINEAU, a fondé un prix biennal de *mille francs*, destiné à récompenser l'auteur de l'ouvrage jugé le meilleur par l'Académie.

L'Académie décide que le prix Delalande-Guérineau sera décerné, en 1920, au meilleur ouvrage relatif à l'Orient.

Les ouvrages manuscrits ou publiés depuis le 1^{er} janvier 1918, destinés à ce concours, devront être déposés, les imprimés en double exemplaire, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier 1920.

PRIX JOSEPH SAINTOUR (3 000 fr.).

L'Académie rappelle que ce prix, de la valeur de *trois mille francs*, sera décerné dans l'ordre suivant :

En 1919, au meilleur ouvrage relatif à l'antiquité classique, publié depuis le 1^{er} janvier 1916 ;

En 1920, au meilleur ouvrage relatif au Moyen Age ou à la Renaissance, publié depuis le 1^{er} janvier 1917.

En 1921, au meilleur ouvrage relatif aux études orientales, publié depuis le 1^{er} janvier 1918 ;

Seront admis au concours les ouvrages, manuscrits ou imprimés, d'auteurs français.

Les ouvrages destinés à ces concours devront être déposés, les imprimés en double exemplaire, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier de l'année du concours.

PRIX DE CHÉNIER (2000 fr.).

M^{me} Adélaïde-Élisa FRÉMAUX, veuve de M. Louis-Joseph-Gabriel DE CHÉNIER, a légué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une somme de *quatorze mille francs*, « pour
« le revenu être donné en prix, tous les cinq ans, à l'auteur
« de la méthode que ladite Académie aura reconnue être
« la meilleure, la plus simple, la plus prompte, la plus
« efficace pour l'enseignement de la langue grecque ».

Par suite d'un accord survenu, le 2 juillet 1909, avec les héritiers de la fondatrice du prix, il a été ajouté au programme ci-dessus la clause suivante :

« A défaut d'un ouvrage répondant exactement aux
« termes de la fondation, l'Académie pourra donner le
« prix à l'ouvrage qui lui paraîtra être le plus utile à
« l'étude de la langue et de la littérature grecques, pourvu
« qu'il ait été publié dans les quatre années qui seront
« écoulées depuis que ce prix aura été décerné. »

L'Académie décernera ce prix en 1919.

PRIX HONORÉ CHAVÉE (1800 fr.).

Ce prix, institué par M^{me} veuve Honoré CHAVÉE, sera décerné, tous les deux ans, à des travaux de linguistique. Il pourra être affecté aux recherches, missions ou publications relatives aux langues romanes.

La Commission évoquera elle-même les ouvrages qui lui paraîtront dignes du prix. On pourra appliquer les revenus de la fondation à récompenser des voyages, missions ou recherches de tout ordre.

Ce prix, de la valeur de *dix-huit cents francs*, sera décerné en 1919.

PRIX LOUIS FOULD (5 000 fr.).

Ce prix biennal est destiné à récompenser l'auteur du meilleur ouvrage sur l'histoire des arts du dessin, en s'arrêtant à la fin du XVI^e siècle.

Il sera décerné en 1920.

Les ouvrages imprimés devront être écrits ou traduits en français ou en latin et déposés, en double exemplaire, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier 1920 (1).

PRIX RAOUL DUSEIGNEUR (3 000 fr.).

M^{me} la marquise ARCONATI-VISCONTI a fait don, entre vifs, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de la somme nécessaire pour la fondation d'un prix triennal de *trois mille francs*, portant le nom de RAOUL DUSEIGNEUR et destiné à récompenser des travaux concernant aussi bien l'art et l'archéologie espagnols depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du XVI^e siècle que les trésors artistiques ou archéologiques de ces mêmes époques

(1) Par décision de l'Académie du 22 mai 1908, les ouvrages manuscrits sont exclus de ce concours.

conservés dans les collections publiques ou privées de l'Espagne.

Ce prix sera décerné en 1920.

Dépôt des ouvrages, les imprimés en double exemplaire, avant le 1^{er} janvier 1920.

PRIX DE NUMISMATIQUE ANCIENNE ET DU MOYEN AGE

I. Le prix de numismatique fondé par M. ALLIER DE HAUTEROCHE sera décerné, en 1919, au meilleur ouvrage de numismatique ancienne qui aura été publié en 1917 et 1918.

II. Le prix de numismatique fondé par M^{me} veuve DUCHALAIS sera décerné, en 1920, au meilleur ouvrage de numismatique du Moyen Age qui aura été publié en 1918 et 1919.

Chacun de ces prix est de la valeur de *mille francs*.

Les ouvrages présentés devront être déposés, en double exemplaire, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier de l'année du concours.

PRIX DE NUMISMATIQUE ORIENTALE (1 200 fr.).

M. Edmond DROUIN a légué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une rente annuelle de *trois cents francs*, pour fonder un prix qui doit être décerné, tous les quatre ans, au meilleur travail, manuscrit ou imprimé, sur la numismatique orientale, quelle que soit

la nationalité de l'auteur. Ce prix, qui pourra être partagé, sera décerné en 1922.

Les ouvrages destinés à ce concours devront être déposés, les imprimés en double exemplaire, au Secrétariat de l'Institut avant le 1^{er} janvier 1922.

PRIX BRUNET (3 000 fr.).

M. BRUNET a fondé un prix triennal de *trois mille francs* pour l'ouvrage de bibliographie savante que l'Académie des Inscriptions jugerait le plus digne de cette récompense.

L'Académie décernera, en 1921, le prix au meilleur des ouvrages de bibliographie savante, publiés en France dans les trois dernières années, et dont deux exemplaires auront été déposés au Secrétariat de l'Institut avant le 1^{er} janvier 1921.

PRIX « GASTON MASPERO » (15 000 fr.).

Ce prix quinquennal de 15 000 francs a été fondé par M. le duc DE LOUBAT, membre de l'Institut, en mémoire de Gaston MASPERO, pour récompenser un ouvrage ou un ensemble de travaux relatifs à l'histoire ancienne de l'Orient classique (Syrie, Phénicie, Palestine, Chaldée et plus particulièrement de l'Égypte). Il sera décerné pour la première fois, en 1922.

PRIX STANISLAS JULIEN (1500 fr.).

M. Stanislas JULIEN, membre de l'Institut, a fondé un prix annuel de *quinze cents francs* en faveur du meilleur ouvrage relatif à la Chine.

L'Académie décernera ce prix en 1919.

Les ouvrages devront être déposés, en double exemplaire, au Secrétariat de l'Institut avant le 1^{er} janvier 1919.

PRIX H. A. GILES (800 fr.).

M. Hebert Allen GILES, professeur de chinois à l'université de Cambridge (Angleterre), a fondé un prix biennal, qui sera décerné, pour la première fois, en 1919, exclusivement à un Français, pour un travail relatif à la Chine, au Japon ou à l'Extrême-Orient en général.

Les ouvrages devront être déposés, les imprimés en double exemplaire, au Secrétariat de l'Institut avant le 1^{er} janvier 1919.

PRIX DU DUC DE LOUBAT (3000 fr.).

M. le duc DE LOUBAT, membre de l'Institut, a fondé un prix de *trois mille francs*, qui doit être décerné, tous les trois ans, par l'Académie, au meilleur ouvrage imprimé concernant l'histoire, la géographie, l'archéologie, l'ethnographie et la linguistique du Nouveau Monde.

Ce prix sera décerné en 1919.

Seront admis au concours les ouvrages publiés, en langues latine, française ou italienne, depuis le 1^{er} janvier 1916.

Les ouvrages présentés à ce concours devront être envoyés, au nombre de deux exemplaires, avant le 1^{er} janvier 1919, au Secrétariat de l'Institut.

Le lauréat, outre les exemplaires adressés pour le concours, devra en délivrer trois autres à l'Académie, qui les fera parvenir, un au *Columbia College*, à New-York, le deuxième à la *New-York Historical Society* de la même ville, et le troisième à l'Université catholique de Washington.

PRIX LE FÈVRE-DEUMIER (20 000 fr.).

Ce prix, d'une valeur de *vingt mille francs*, sera décerné tous les dix ans par l'Académie. Suivant le vœu du testateur, il doit être attribué « à l'ouvrage le plus remarquable sur les mythologies, philosophies et religions comparées ».

Le prix sera décerné en 1928.

Les ouvrages étrangers traduits en français seront admis à prendre part au concours.

Les ouvrages présentés devront être postérieurs à l'année 1918.

PRIX JEAN REYNAUD (10 000 fr.).

M^{me} veuve Jean REYNAUD, « voulant honorer la mémoire « de son mari et perpétuer son zèle pour tout ce qui « touche aux gloires de la France », a fait donation à

l'Institut d'une rente de *dix mille francs*, destinée à fonder un prix annuel, qui doit être successivement décerné par chacune des cinq Académies.

Conformément au vœu exprimé par la donatrice, « ce
« prix sera accordé au travail le plus méritant, relevant de
« chaque classe de l'Institut, qui se sera produit pendant
« une période de cinq ans.

« Il ira toujours à une œuvre originale, élevée, et ayant
« un caractère d'invention et de nouveauté.

« Les membres de l'Institut ne seront pas écartés du
« concours.

« Le prix sera toujours décerné intégralement.

« Dans le cas où aucun ouvrage ne paraîtrait le mériter
« entièrement, sa valeur serait délivrée à quelque grande
« infortune scientifique, littéraire ou artistique. »

L'Académie aura à décerner ce prix en 1920.

PRIX ESTRADÉ-DELCROS (8 000 fr.).

M. ESTRADÉ-DELCROS a légué toute sa fortune à l'Institut. Le montant de ce legs a été, selon la volonté du testateur, partagé, par portions égales, entre les cinq classes de l'Institut pour servir à décerner, tous les cinq ans, un prix sur le sujet choisi par chaque Académie.

Ce prix, de la valeur de *huit mille francs*, sera décerné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1922, à une œuvre rentrant dans les ordres d'étude dont elle s'occupe et publiée dans les cinq dernières années précédentes.

PRIX DU BARON DE JOEST (2 000 fr.).

Ce prix, de la valeur de *deux mille francs*, à décerner successivement par les cinq Académies « à celui qui, dans « l'année, aura fait une découverte ou écrit l'ouvrage « le plus utile au bien public », sera attribué par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1920.

Les ouvrages destinés à ce concours devront être déposés, en double exemplaire s'ils sont imprimés, au Secrétariat de l'Institut avant le 1^{er} janvier 1920.

MÉDAILLE PAUL BLANCHET

M. R. CAGNAT, membre de l'Institut, a fait don à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au nom du Comité du monument Blanchet, d'une somme de *six cents francs*, reliquat de la souscription ouverte pour élever un monument à Paul BLANCHET, mort à Dakar (Sénégal), au cours d'une expédition scientifique. Les arrérages de cette somme sont destinés à faire les frais d'une médaille qui doit être attribuée à une découverte relative à l'histoire, la géographie ou l'archéologie de l'Afrique du Nord.

PRIX HENRI LANTOINE (500 fr.).

M^{lle} Louise-Bérengrère-Marthe LANTOINE a fait donation entre vifs à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres d'une somme de *cinq cents francs* pour être attribuée,

sous forme d'un prix une fois donné, à l'auteur d'un travail sur Virgile (étude ou édition), écrit de préférence en latin, quelle que soit la nationalité de l'auteur. Ce prix doit porter le nom de HENRI LANTOINE, frère de la donatrice. Il sera décerné, s'il y a lieu, en 1919.

Dépôt des ouvrages au Secrétariat de l'Institut, en double exemplaire, avant le 1^{er} janvier 1919.

FONDATION DE M. LE DUC DE LOUBAT (6 000 fr.).

M. le duc DE LOUBAT, membre de l'Institut, a fait donation entre vifs à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de deux titres de rente annuelle de *trois mille francs* chacun. « Cette fondation, dit le donataire, a pour objet et
« pour but de parer aux difficultés de la vie matérielle qui
« pourront entraver les recherches scientifiques, soit que
« ces difficultés refusent les loisirs nécessaires à ceux qui
« voudraient s'engager dans cette voie, soit qu'elles leur
« enlèvent la liberté d'esprit dont ils ont besoin, qu'elles
« les troublent par les inquiétudes qu'ils peuvent conce-
« voir sur le sort réservé à leur vieillesse ou à la famille
« qu'ils risquent de laisser après leur mort dans une situa-
« tion étroite et pénible. En conséquence, les fonds pro-
« duits par cette Fondation seront attribués, sous telle
« forme qui sera déterminée par l'Académie, aux études
« qui rentrent dans l'ordre de celles que l'Académie pa-
« tronne et encourage. Ils serviront aussi à venir en aide
« aux savants momentanément arrêtés dans leurs travaux
« par le manque de ressources matérielles ou par la ma-

« ladie, ou à secourir les parents, veuves, ascendants,
« descendants ou collatéraux que la position précaire ou
« le décès de ces savants laisserait dans l'embarras. »

L'Académie réalisera en 1919 les généreuses intentions
du donateur.

FONDATION THORLET (4 000 fr.).

Les revenus de cette fondation doivent être employés
par l'Institut à la distribution de prix de toute espèce :
*prix de vertu, prix d'encouragement pour des œuvres sociales
ou d'érudition, etc.*

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en ce
qui la concerne, attribuera en 1919 divers prix suivant
le programme précité.

FONDATION AUGUSTE PELLECHET (9 000 fr.).

M^{lle} Marie-Léontine-Catherine Pellechet, aux termes
de son testament, a légué à l'Académie des Inscriptions et
Belles-Lettres une somme de *trois cent mille francs*.
« Les intérêts de cette somme, dit la testatrice, devront
« être employés à conserver les monuments existant en
« France et aux colonies qui présentent un intérêt histo-
« rique ou archéologique.

« Chaque année une commission sera nommée com-
prenant des membres de l'Académie des Inscriptions et
Belles-Lettres auxquels on adjoindra des architectes de
l'Académie des Beaux-Arts, dont le nombre ne devra

jamais être inférieur au quart des membres de la Commission.

« Cette Commission sera chargée de centraliser les demandes faites par les municipalités et même les particuliers pour obtenir un secours afin de consolider un monument. Ces secours devront être consacrés surtout à empêcher la ruine ou la détérioration du ou des monuments et non à la restauration générale de ces monuments... »

« Cette fondation prendra le nom de *Fondation Auguste Pellechet*, en souvenir de mon père qui m'a donné le goût des arts et les moyens de fonder cette rente. »

La fondation recevra son application en 1919.

FONDATION PIOT (17 000 fr. de revenu).

M. Eugène Piot a légué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres la totalité de ses biens. Les intérêts du capital résultant de la liquidation de la succession doivent être affectés, chaque année, « à toutes les expéditions, missions, voyages, fouilles, publications que l'Académie croira devoir faire ou faire exécuter dans l'intérêt des sciences historiques ou archéologiques, soit sous sa direction personnelle par un ou plusieurs de ses membres, soit sous celle de toutes autres personnes désignées par elle ».

L'Académie a décidé qu'il sera réservé, chaque année, sur les revenus de la fondation, une somme de *six mille*

francs pour la publication d'un recueil qui porte le titre suivant : FONDATION PIOT. *Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

L'Académie disposera, en 1919, du surplus des revenus de la fondation selon les intentions du testateur.

FONDATION GARNIER (15 000 fr. de revenu).

M. Benoît GARNIER a légué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres la totalité de ses biens. Les intérêts du capital résultant de la liquidation de la succession doivent être affectés, chaque année, « aux frais d'un voyage scientifique à entreprendre par un ou plusieurs Français, désignés par l'Académie, dans l'Afrique centrale ou dans les régions de la Haute Asie ».

L'Académie disposera, en 1919, des revenus de la fondation selon les intentions du testateur.

FONDATION LOUIS DE CLERCQ.

M^{me} DE CLERCQ et M. le comte DE BOISGELIN ont fait donation, entre vifs, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres d'une somme d'environ *deux cent mille francs*, représentée par huit cents actions de la Société des mines de houille de Dourges (Pas-de-Calais), dont les revenus devaient être affectés à continuer la publication, commencée par feu M. DE CLERCQ, du catalogue de sa collection d'antiquités et de médailles. Après l'achèvement du

catalogue, les revenus seraient employés à subventionner des publications relatives à l'archéologie orientale.

Le Catalogue ayant été terminé dans le courant de l'année 1912, l'Académie dispose maintenant du revenu de la fondation pour subventionner des publications relatives à l'archéologie orientale : mais le rendement des mines de Dourges étant momentanément arrêté par la guerre, les opérations de cette fondation seront suspendues en 1919.

FONDATION DOURLANS (4 000 fr. de revenu).

M. L.-G. DOURLANS a légué toute sa fortune à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pour être employée en faveur des études dont celle-ci s'occupe : la guerre ayant atteint momentanément les revenus de cette fondation, l'Académie ne saurait jusqu'à nouvel ordre faire état de cette ressource.

CONDITIONS GÉNÉRALES DES CONCOURS

Les ouvrages envoyés aux différents concours ouverts par l'Académie devront parvenir, *francs de port et brochés*, au Secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier de l'année où le prix doit être décerné.

Ceux qui seront destinés aux concours pour lesquels les ouvrages imprimés ne sont point admis devront être écrits en français ou en latin. Ils porteront une épigraphe ou devise, répétée dans un billet cacheté qui contiendra le nom de l'auteur. Les concurrents sont prévenus que tous ceux qui se feraient connaître seraient exclus du concours ; leur attention la plus sérieuse est appelée sur cette disposition.

L'Académie ne rend aucun des ouvrages imprimés ou manuscrits qui ont été soumis à son examen ; les auteurs des manuscrits ont la liberté d'en faire prendre des copies au Secrétariat de l'Institut.

Le même ouvrage ne pourra pas être présenté en même temps à deux concours de l'Institut.

Nul n'est autorisé à prendre le titre de LAURÉAT DE L'ACADÉMIE s'il n'a été jugé digne de recevoir un prix ou l'une des médailles du concours des Antiquités de la France.

Les personnes qui ont obtenu des *récompenses* ou des *mentions* n'ont pas droit au titre de *lauréat* et doivent se borner à inscrire sur les ouvrages qu'elles publient : *Récompensé par l'Académie* ou *Mention au concours de...*

Le montant des sommes annoncées pour les prix n'est signalé qu'à titre d'indications subordonnées aux variations du revenu des fondations.

ÉDESSE

PENDANT LA PREMIÈRE CROISADE

PAR

M. J.-B. CHABOT

MEMBRE DE L'INSTITUT

MESSIEURS,

Les territoires occupés par les Francs lors de la première croisade formèrent quatre États féodaux : au Sud, le royaume de Jérusalem; au Nord, la principauté d'Antioche; entre les deux, le petit comté de Tripoli, et, beaucoup plus au Levant, le comté d'Édesse qui s'étendait sur les deux rives de l'Euphrate.

Édesse est le nom classique de la ville appelée aujourd'hui Orfa, située en Mésopotamie, au nord-est d'Alep, à vingt lieues au delà de l'Euphrate, dans une plaine très fertile, au pied d'une colline escarpée facile à défendre, autour de sources abondantes qui lui firent donner, par

quelques auteurs grecs, le nom de Callirrhœ (Bellefontaine).

Ville célèbre entre toutes les villes de l'Orient. Devenue, après la ruine de l'empire d'Alexandre, la capitale d'un petit royaume indépendant, elle a joué un rôle considérable dans les grandes luttes engagées entre les Romains et les Parthes, et ensuite entre l'empire de Byzance et les rois Sassanides, jusqu'à l'invasion arabe.

Convertie au christianisme vers le milieu du II^e siècle, elle devint un foyer intense de propagande religieuse. Les légendes formées deux cents ans plus tard autour de ses origines chrétiennes ont eu, pendant tout le Moyen Age, un retentissement merveilleux, même en Occident; celle surtout qui concerne la lettre et le portrait du Sauveur envoyés, disait-on, au roi Abgar: prototype de la légende occidentale de sainte Véronique.

Pendant trois siècles, Édesse fut le centre le plus actif de la culture intellectuelle en Orient. Son dialecte — le syriaque — porté à un haut degré de perfection par des écrivains remarquables, devint la langue commune de toute la Syrie et de la Mésopotamie. L'invasion musulmane ralentit cet essor sans l'éteindre. La langue arabe a fini par supplanter dans l'usage la langue syriaque, mais celle-ci n'a cessé d'être cultivée jusqu'au XIII^e siècle par des auteurs de grand mérite.

Tout ceci a été fort bien développé par Rubens Duval, dans un savant ouvrage, couronné par notre Académie en 1891; il est intitulé : *Histoire politique, religieuse et littéraire d'Édesse, jusqu'à la première Croisade.*

Par contre, l'histoire du comté d'Édesse n'a pas encore

été présentée comme il conviendrait. Pour illustrer cette histoire et suppléer au laconisme des écrivains occidentaux, dont l'attention se concentre sur Jérusalem et Antioche, il faut recourir aux historiens arméniens et syriens : les premiers sont souvent hostiles aux Francs ; les syriens donnent des informations plus sûres et moins tendancieuses. Parmi ces derniers, il faut mettre en première ligne un auteur contemporain des événements, l'évêque Basile Choumna, promu du siège de Cessoun à celui d'Édesse en 1143, et mort en 1169. Il avait écrit une histoire de sa ville épiscopale. L'ouvrage est perdu ; mais de longs extraits ont été insérés dans une chronique anonyme, retrouvée il y a peu d'années. Je voudrais tirer de cet ouvrage, encore en grande partie inédit, non pas une histoire d'Édesse pendant la Croisade, ce qui exigerait une longue dissertation, mais quelques récits se rapportant à des événements inconnus ou imparfaitement connus des autres chroniqueurs.

*
* *

L'occupation d'Édesse par les Francs eut ceci de particulier qu'elle ne fut pas accomplie par la force des armes, mais par la libre volonté de ses habitants. Les Croisés avaient à soutenir de rudes combats contre les troupes de l'Islam maîtresses du pays ; mais les populations, en majeure partie chrétiennes, surtout dans le Sud de l'Arménie et dans le Nord de la Syrie, les accueillirent avec une bienveillante sympathie. « Vous auriez été émerveillé, écrit Foucher de Chartres, de voir, quand

nous passions près des chrétiens, comment ils se précipitaient au-devant de nous, nous embrassaient les genoux et baisaient nos cottes de mailles. » On a cru trouver dans cette conduite les motifs de la recrudescence de persécution dont les chrétiens furent victimes après l'expulsion des Francs. En allant au fond des choses, on s'aperçoit que l'esprit de représailles ne fut pas la cause, du moins la cause unique, des aggravations survenues dans la situation des peuples qui avaient été soumis aux Francs. A cette époque, la domination turque avait, dans ces régions, remplacé partout la domination arabe; et, au regard placide de l'historien dépourvu d'imagination romanesque, les Turcs, réfractaires à toute culture, se sont montrés inaccessibles aux sentiments de noblesse et de générosité dont les princes arabes ont parfois donné de beaux exemples.

On se demande d'ailleurs en quoi, à part les sévices corporels, la situation a pu s'aggraver, et quels traits nouveaux ont pu s'ajouter au tableau déjà si sombre que les chroniqueurs ont tracé de l'époque antérieure aux Croisades.

Ils ne cessent de se lamenter sur les misères infligées aux populations par les exigences des princes de Mossoul, de Damas ou d'Alep. Outre l'impôt ignominieux de la capitation qui frappait les chrétiens et les juifs, en signe de sujétion, de lourdes charges pesaient sur tous les sujets des sultans : impôts sur les terres, sur les maisons, sur les arbres, sur les troupeaux; multiplication des péages sur les routes, des octrois à l'entrée et à la sortie des villes, des droits sur les marchés et sur les récoltes. Nul ne pouvait moissonner son champ, ven-

danger sa vigne ou cueillir ses fruits sans avoir préalablement acquitté une forte taxe. A cela s'ajoutaient, surtout pour les chrétiens, des corvées et des réquisitions de toute nature. Et comme si ce n'était pas assez de ces contributions qui revêtaient une apparence de légalité, les caprices et la cupidité des fonctionnaires ne laissaient échapper aucune occasion de molester les habitants et d'extorquer leurs maigres ressources.

Voici un gouverneur qui découvre un ingénieux moyen de grossir ses revenus. A la fin de l'automne, il achète à vil prix tous les chameaux chétifs et malades et les envoie en subsistance chez les villageois. Les bêtes crèvent pendant l'hiver, et au printemps les malheureux paysans doivent payer trente dinars pour chaque animal disparu. — Ailleurs, c'est un chamelier qui se voit infliger une forte amende parce que ses bêtes se sont permis d'humecter la route par où devait passer le préfet. — Un jour, ce même préfet rencontre un homme blessé à la tête et, chose inouïe, il paraît s'intéresser à son sort. Le blessé raconte que son âne a pris peur et l'a jeté à terre. Aussitôt, l'animal rétif, déclaré coupable de tentative de meurtre sur la personne de son maître, est condamné à mort. Le pauvre homme doit verser un dinar pour racheter la vie de sa monture.

On comprend qu'après plusieurs siècles de ce régime d'oppression et de vexations, les chrétiens de Syrie étaient disposés à bien accueillir ces guerriers qu'on disait partis des confins de la terre d'Occident pour délivrer le tombeau du Christ et leurs frères d'Orient du joug des infidèles.

En Cilicie, le comte Baudoin, frère de Godefroy de Bouillon, s'était séparé du gros de l'armée pour se livrer, dans la direction de l'Euphrate, à des incursions heureuses qui l'avaient mis en possession de plusieurs places fortes. A cette nouvelle, les gens d'Édesse obligèrent leur gouverneur, l'Arménien Théodore, à envoyer une députation vers Baudoin, pour l'inviter à venir prendre possession de leur ville. Il n'y avait pas longtemps qu'ils avaient recouvré une certaine indépendance. En 1094, al-Faridj, général du sultan de Damas et d'Alep, avait enlevé Édesse de vive force aux partisans du sultan de Mossoul et s'y était installé. Quelques jours après, les officiers réunis autour de leur chef dans un joyeux banquet lui exposaient les plaintes des soldats : ceux-ci étaient mécontents de n'avoir pas été autorisés à se livrer au pillage. Faridj, cédant à leurs instances, accorda l'autorisation pour le lendemain. Or, dans la salle du festin se trouvait une femme chrétienne, une danseuse, appelée là pour amuser les convives. Cette femme portait le nom grec de Galî (la Fouine). Fort émue par les paroles du gouverneur, elle se demandait comment avertir Théodore du danger qui menaçait la ville. Tout à coup elle s'arrête, prise de violentes douleurs. On s'empresse autour d'elle, on demande ce qui la peut soulager : « Je n'ai d'autre remède, dit-elle, que de me rendre au bain. » Elle part et court prévenir Théodore. Ensemble, ils décident de pourvoir au salut de leurs concitoyens en se débarrassant du gouverneur. Galî retourne à la salle du festin. Elle recommence ses exercices chorégraphiques, à la grande joie des assistants. Elle exécute une danse en

tenant à la main un verre d'eau dans lequel elle a adroitement introduit le poison qui lui avait été confié par Théodore, et termine ses évolutions en le présentant au gouverneur. Une heure après, Faridj se plaint à son tour de douleurs d'entrailles. Gali lui conseille de se rendre au bain. Elle l'accompagne, l'aide à se dévêtir, et ne le quitte pas avant qu'il n'ait rendu le dernier soupir. Elle sort, et, s'adressant aux eunuques qui veillaient à la porte : « Le prince est endormi, dit-elle ; prenez garde qu'on ne le dérange. » Théodore, averti par Gali, appelle quelques hommes courageux ; il monte à la citadelle et surprend les convives déjà assoupis par l'orgie. On court au bain pour informer le gouverneur ; on découvre son cadavre ; et toute la garnison, prise de panique, s'enfuit et abandonne la citadelle à Théodore.

Les Édesséniens, peu rassurés sur les suites de ce meurtre, et conscients de leur impuissance à défendre la ville, obligèrent donc Théodore à appeler Baudoin.

Baudoin partit avec une petite troupe de quatre-vingts cavaliers, accompagné de son chapelain, l'historien Foucher de Chartres. Il fit son entrée à Édesse au mois de février 1098.

Peu de temps après, — quinze jours, au dire de Foucher, — Théodore fut massacré dans une émeute. Un historien arménien auquel on a attribué jusqu'ici beaucoup trop d'autorité, Matthieu d'Édesse, accuse formellement Baudoin d'avoir comploté contre la vie de Théodore. Foucher consacre trois lignes à cet événement et se borne à dire que Baudoin regretta de n'avoir pu arracher Théodore à la fureur populaire. Ce laconisme

pouvait sembler suspect. Or, notre chroniqueur syrien, qui connaît tous les détails de l'affaire, — il sait à quel point de la ville éclata la sédition, dans quelle tour s'était réfugié Théodore, quelles paroles furent échangées entre les séditeux et leur victime, — notre chroniqueur, dis-je, non seulement innocente Baudoin de toute complicité, mais le loue des efforts qu'il fit pour délivrer le prince arménien. Il est curieux de voir comment sa narration concorde avec celle d'Albert d'Aix-la-Chapelle, qui, on le sait, ne visita jamais l'Orient et écrivit son histoire d'après le récit de pèlerins et de Croisés revenus de la Terre-Sainte.

Baudoin ne séjourna pas longtemps à Édesse. Au mois de septembre de l'année 1100, il reçut une députation lui apprenant la mort de son frère Godefroy de Bouillon et le choix qu'on avait fait de sa personne pour lui succéder. Il partit, dit un chroniqueur malicieux, « assez triste de la mort de son frère, mais pas mécontent de la succession ».

Le fief d'Édesse passa à son parent Baudoin II, comte du Bourg.

*
* *

Nous savions que Boémond, prince d'Antioche, fut fait prisonnier au mois d'août 1100, sur la route de Mélitène, aujourd'hui Malatia, dans les montagnes d'Arménie. Notre chroniqueur Basile est seul, autant que je sache, à nous indiquer le motif de son voyage. Mélitène était occupée par un seigneur arménien appelé Gabriel, qui était censé

gouverner au nom de l'empereur Alexis. Gabriel avait grande peine à maintenir son indépendance contre les attaques de son puissant voisin Goumouchtekin, sultan turc de Sébaste. Pour s'assurer un protecteur, il offrit à Boémond la main de sa fille et Mélitène comme dot. Boémond allait chercher sa fiancée lorsqu'il fut surpris par les Turcs. A cette nouvelle, Baudoin I^{er} d'Édesse s'était mis à la poursuite du sultan, sans pouvoir le rejoindre. Il laissa à Mélitène un corps de cavaliers pour secourir Gabriel qui avait mis la ville sous sa protection : en d'autres termes, s'était constitué son vassal. Cependant, la captivité de Boémond se prolongeait et le seigneur de Mélitène s'inquiétait. Le nouveau comte d'Édesse était veuf. Quelques nobles châtelaines n'avaient pas craint d'affronter les rudes fatigues d'un périlleux voyage pour suivre leurs maris à la Croisade. La comtesse du Bourg était au nombre de ces femmes intrépides. Elle mourut sur les confins de la Cilicie. Gabriel offrit de nouveau sa fille et sa ville à Baudoin II, qui les accepta ; et c'est ainsi que Marfia, destinée d'abord à être princesse d'Antioche, devint comtesse d'Édesse, et plus tard reine de Jérusalem ; car en 1118, Baudoin II succéda à Baudoin I^{er} sur le trône royal, comme il lui avait succédé dix-huit ans auparavant dans le comté d'Édesse.

Le fief passa alors aux mains du comte de Tibériade, Josselin de Courtenay, une des figures les plus curieuses et les plus sympathiques parmi les chefs de la première Croisade. Sa bravoure était proverbiale. « Il fut, dit un historien arabe, le plus terrible démon de toute l'armée maudite des Francs. » Amis et ennemis sont d'accord pour

louer ses qualités chevaleresques. Deux fois il tomba aux mains des Turcs. Voici, d'après notre chronique, comment il fut délivré de sa seconde captivité :

Balac, le sultan d'Alep, le tenait enfermé dans la citadelle de Kharpout, dans les montagnes du Taurus, ainsi que le roi Baudoin II et quelques seigneurs francs dont il s'était emparé un peu plus tard. Vers la fin du mois d'août de l'an 1123, des ouvriers arméniens qui travaillaient à la forteresse de Bethesné, dans la montagne de Cessoun, formèrent, de concert avec Geoffroy le Moine, comte de Marache, et avec la reine Marfia, le dessein audacieux de délivrer les prisonniers. Ils se rendirent à Kharpout. Dix d'entre eux, pauvrement vêtus, portant des œufs, des fruits, des poulets, s'avancèrent jusqu'à la citadelle. Ils expliquèrent aux sentinelles qu'ils étaient de malheureux paysans fort maltraités par leurs patrons, et qu'ils désiraient exposer leurs doléances au gouverneur et lui offrir leurs modestes présents. On les fit entrer. Il n'y avait là que trois soldats; l'un d'eux étant sorti pour annoncer l'arrivée des paysans, ceux-ci se jetèrent sur les deux autres et les massacrèrent. Ils appelèrent leurs compagnons restés dehors. Tous ensemble, ils courent à la prison, en ouvrent les portes, et, aidés des prisonniers, ils se rendent en un instant maîtres de la citadelle. Les Arméniens de la ville viennent les rejoindre, tandis que les Turcs, partisans de Balac, s'empressent en grand nombre autour des murailles pour les empêcher d'en sortir. Toute évasion devenait impossible. Le brave Josselin prit une résolution énergique. Avec deux compagnons, il se jeta hardiment sur la foule qui entourait la citadelle, parvint

à s'ouvrir un passage, et courut à Antioche pour en ramener une troupe et délivrer le roi. Balac se trouvait à Alep. Apprenant ce qui venait de se passer, il partit en hâte, et franchit en quatre jours les 300 kilomètres qui séparent Alep de Kharpout. Il entreprit aussitôt le siège de la citadelle. Les béliers frappèrent les murs sans interruption; après de longs efforts une brèche fut ouverte. Les assiégés se défendaient avec acharnement. Balac, qui éprouvait quelque regret de démolir la citadelle où il avait accumulé tous ses trésors, jura au roi et aux seigneurs francs qu'ils auraient la vie sauve s'ils ouvraient la porte. Il en fut ainsi. Mais les pauvres Arméniens qui avaient pris part au complot furent écorchés vifs.

L'aventure hâta néanmoins la délivrance des prisonniers. Pendant que Balac était en Arménie, Josselin attaquait Alep. Balac rentré en possession de Kharpout revint vers Alep et fut battu par les troupes de Josselin. Il voulut alors s'emparer de Membidj, l'antique Hiérapolis, et châtier les habitants qui n'avaient pas répondu à son appel. Mais durant le siège de cette ville, il fut tué par une flèche. Son successeur, Timourtache, libéra Baudoïn moyennant une rançon de 80 000 pièces d'or et l'abandon de plusieurs forteresses.

Josselin mourut comme il avait vécu, en héros. Tandis qu'il faisait le siège de Tell-Aran, un repaire de brigands qui ravageaient constamment ses possessions, il voulut inspecter une mine creusée sous les murs de la place. Un énorme bloc se détacha du plafond et s'abattit sur lui. On le retira à demi mort. Quelques jours après, il apprit

que son fils n'osait attaquer l'émir turc Ghazi, qui envahissait le territoire du prince arménien Roupen, allié des Francs. Sans hésiter, il se fit transporter sur une civière au milieu de ses troupes. L'annonce de sa présence suffit à faire reculer Ghazi. Mais Josselin expira en arrivant près de Doliché; il fut enseveli dans l'église de cette ville, en 1131.

*
* *

Son fils, Josselin II, lui succéda. Guillaume de Tyr trace du nouveau comte d'Édesse un portrait peu flatteur. « C'était, dit-il, le fils dégénéré d'un noble père; un homme adonné sans mesure à la bonne chère, à la boisson et à la débauche. » Les chroniqueurs orientaux sont d'accord pour nous le dépeindre sous les mêmes couleurs. Ils attribuent à ses vices et à ses crimes les malheurs qui frappèrent bientôt les chrétiens. Sous son règne, en 1144, Édesse fut prise par le gouverneur de Mossoul, le célèbre Zangui, après un siège mémorable et une défense héroïque. L'évêque Basile, notre chroniqueur, qui se trouvait dans la cité, faillit perdre la vie durant le pillage qui suivit l'occupation. Il a raconté toutes les péripéties du siège dans le plus grand détail. Après la mort de Zangui, en 1146, un retour offensif des Croisés leur rendit la ville, mais pour quelques jours seulement. Le fameux Nour ed-Dîn, fils de Zangui, accourut d'Alep et la reconquit sans peine. Les chrétiens furent massacrés, les femmes et les enfants furent vendus comme esclaves, et la ville fut presque entièrement détruite. Elle était défini-

tivement perdue pour les Croisés. Josselin se retira sur la rive occidentale de l'Euphrate, et finit par tomber lui-même aux mains de Nour ed-Dîn.

La chronique rapporte ainsi ce dernier épisode.

En l'année 1150, Josselin se trouvait à Azaz, forteresse située à huit lieues au nord d'Alep. Il forma le projet de se rendre à Antioche, avec le secret espoir d'obtenir la succession du prince Raymond, mort l'année précédente. Il s'avavançait, avec un petit nombre de cavaliers, sur la route de Cyrthus, lorsqu'un parti de Turcomans, embusqué dans les arbres, se jeta sur lui et s'empara de sa personne. Ils l'emmenaient sans savoir qui il était. Au village de Cheik ed-Deir les chrétiens le reconnurent et voulurent le racheter. La rançon était déjà fixée à 60 dinars. Pendant qu'on recueillait la somme, vint à passer un teinturier juif, qui reconnut aussi le comte et dit aux Turcomans : « C'est Josselin ! » Alors ceux-ci se hâtèrent de le conduire à Alep et le livrèrent à Nour ed-Dîn, qui leur distribua une récompense de mille dinars. Nour ed-Dîn fit crever les yeux à Josselin et le jeta dans une prison, chargé de lourdes chaînes. Il vécut neuf années dans son cachot et y mourut misérablement. Son cadavre fut abandonné aux chrétiens qui l'enterrèrent dans l'église.

Josselin II avait un fils en bas âge, qui fut le cinquième et dernier comte d'Édesse. Bientôt dépouillé, par les sultans d'Alep et d'Iconium, des derniers débris de son fief, il passa en Palestine, se mit au service du roi Amaury, son oncle, et reçut plus tard la charge de sénéchal du royaume de Jérusalem. Il fit revivre par de brillantes qualités le souvenir de son grand-père.

La chute d'Édesse eut un retentissement considérable en Occident et alarma toute la chrétienté. Ce fut à la suite de cet événement que le roi Louis VII et l'empereur Conrad, répondant au pressant appel du pape Eugène III et à la voix éloquente de saint Bernard, partirent pour la seconde croisade. Mais l'expédition n'eut aucun succès. Édesse ne revint jamais plus au pouvoir des Francs.

*
* *

Les restes des monuments — églises ou forteresses — érigés par les Croisés sur le sol de la Palestine et dans la région d'Antioche excitent encore aujourd'hui l'étonnement et l'admiration des voyageurs et des archéologues. Il n'en est pas de même dans le comté d'Édesse. On le comprend facilement, si on songe que les chevaliers n'y eurent jamais de repos, qu'ils avaient sans cesse les armes à la main, et que la seule ville d'Édesse dut soutenir sept sièges en moins d'un demi-siècle.

Mais si les monuments lapidaires ne sont pas là pour rappeler le passage des Francs, il ne faut pas croire que le souvenir de leurs exploits ait disparu. Il est devenu légendaire; il s'est perpétué dans la tradition orale jusqu'à nos jours, même parmi les populations les moins cultivées.

Il y a vingt et un ans de cela, sur la route d'Édesse à Alep, dont chaque étape était marquée par les traces encore sanglantes du récent massacre des Arméniens, je rencontrai un homme appartenant à la tribu des Yézidis :

secte mystérieuse des environs de Mossoul, que la persécution turque a dispersée sans pouvoir l'anéantir. Cet homme me demanda : « Est-ce bientôt que les Francs vont venir occuper ce pays? — Et qui t'a appris, dis-je, que les Francs doivent venir? — Mais, fit-il avec assurance, les prophéties l'ont annoncé. »

Je vous disais, Messieurs, il y a quelques mois : Espérons que l'accomplissement des prophéties ne tardera plus guère! Aujourd'hui, l'heure de la réalisation a déjà sonné. Au souvenir des gloires militaires de nos ancêtres, encore si vivace, après huit siècles, dans l'esprit des populations syriennes, viendra s'ajouter dans leur cœur le sentiment joyeux de la reconnaissance pour la France; pour la France qui, seule pendant des siècles, s'est efforcée de leur assurer une protection entièrement désintéressée; pour la France, qui a conquis leurs sympathies par le zèle et le dévouement de ses missionnaires, par la multiplication de ses écoles et de ses institutions charitables; pour la France qui, plus qu'aucune autre nation, aura contribué, avec l'aide de Dieu, à les affranchir du joug de la servitude, par la glorieuse Victoire dont nous saluons les prémices.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. LE MARQUIS DE VOGÜÉ

PAR

M. RENÉ CAGNAT

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

MESSIEURS,

La volonté souveraine qui fonda notre Académie décida, vous le savez, qu'à côté des savants de profession siégeraient d'illustres personnages, amis et protecteurs éclairés de la science. Le règlement ordonné par le Roi pour l'Académie royale des Inscriptions et Médailles, le 16 juillet 1701, établit que la Compagnie comprendra dix académiciens honoraires, qui seront tous « recommandables par leur érudition dans les belles-lettres et leur intelligence en fait de monuments antiques ». De ce groupe d'académiciens est né celui de nos membres libres, auquel appartenait le confrère dont je veux vous parler aujourd'hui, le marquis de Vogüé.

Et, en vérité, nul ne descendait plus directement que lui de ces gens de qualité, illustrations des premiers temps de notre vie académique. Que dis-je? c'était presque encore l'un d'eux. Sa haute stature, son port majestueux, la dignité de ses allures n'auraient pas été déplacés, sous le justaucorps; avec quelle noblesse sa tête eût porté la perruque, si tout cet appareil eût été encore de mode! A ces qualités extérieures, héritage d'une lignée vigoureuse, répondaient de hautes vertus de l'esprit et du cœur, une érudition profonde et variée, une méthode de recherches sûre d'elle-même, une générosité d'âme prête à tous les dévouements pour soulager les misères humaines, au mépris de la fatigue, de la maladie même. Ce grand seigneur, ce savant éminent, cet homme de bien a été des nôtres pendant près d'un demi-siècle; nous l'entourions de notre vénération.

Il nous a été donné de la lui prouver solennellement en 1909. Le 29 octobre de cette année-là, votre secrétaire perpétuel présentait à l'assemblée un gros volume intitulé : *Florilegium ou Recueil de travaux dédiés à M. le marquis Melchior de Vogüé à l'occasion du 80^e anniversaire de sa naissance*; une soixantaine de savants, français ou étrangers, appartenant à tous les pays où l'érudition est en honneur, avaient tenu à collaborer au livre, pour témoigner à notre confrère leur estime et leur sympathie. Notre président d'alors, M. Bouché-Leclercq, en prit occasion pour lui adresser, en notre nom commun, de cordiales félicitations; il lui souhaitait de nous enseigner longtemps « l'art de vieillir en pleine activité, en conservant tout ce qui donne du prix à l'existence et en nous offrant un

exemple, qu'il est plus facile d'admirer que d'imiter. » Ce souhait fut exaucé pendant sept années. Durant sept ans encore, Vogüé résista aux atteintes de l'âge : ce n'est qu'à la fin de 1916 qu'il nous a été enlevé. La charge dont vous avez bien voulu m'honorer me permettra de lui rendre ici publiquement un nouvel hommage, le dernier, hélas ! qu'il puisse recevoir de notre Académie.

Charles-Jean-Melchior de Vogüé naquit à Paris, le 18 octobre 1829, d'une famille riche d'honneur et de souvenirs, où l'on avait toujours allié le culte des vertus guerrières au goût éclairé de la littérature et des arts. Son père, esprit singulièrement ouvert, l'éleva dans ces traditions. « Le jour où j'eus sept ans, ce qu'on appelle l'âge de raison, a écrit notre confrère dans des Souvenirs manuscrits dont sa famille a bien voulu me permettre de prendre connaissance, mon père me donna deux choses : une grammaire latine et un petit sabre de cavalerie. C'était l'époque où les Humanités étaient encore en grande faveur et composaient presque exclusivement la matière de l'enseignement : bien les savoir était alors l'obligation d'hommes cultivés... Quant au petit sabre de cavalerie, il fut l'objet d'un commentaire que je n'ai pas oublié. En me le remettant, mon père me rappela ce qui fait la grandeur du service militaire et me cita la célèbre devise espagnole : « Ne me tire pas sans raison et ne me remets pas sans honneur. » A ce double idéal, symbolisé d'une façon si originale, notre confrère devait conformer toute son existence.

Il fit ses études au lycée Henri-IV, puis au collège

Rollin, qui était alors installé rue des Postes; une de ces pensions comme il en existait à cette époque, quelques-unes restées célèbres, la pension Gibon, lui donnait le gîte et le couvert, sans compter les répétitions. Sa famille le destinait à Saint-Cyr : il y fut reçu le 32^e en 1847; mais il ne voulut pas y entrer, ayant, disait-il, des ambitions plus hautes : il visait l'École polytechnique. Il s'y préparait en 1848 quand la révolution de février éclata. Son maître de pension le renvoie dans sa famille; armé d'un fusil de chasse, il accompagne son père et d'autres parents à leur bataillon de garde nationale; avec eux il se rend au Ministère de l'Intérieur, occupé par Ledru-Rollin, et monte la garde à la porte comme défenseur de l'ordre. Puis il revient chez M. Gibon. Surviennent les émeutes de juin, qui interrompent à nouveau son travail, au moment où allait s'ouvrir le concours de l'École polytechnique. Aussi n'est-il pas admissible à l'écrit. En 1849, c'est à l'oral qu'il échoue, refusé par son futur confrère, Joseph Bertrand.

« Cet échec, a-t-il écrit, est une des grâces les plus signalées que la Providence m'ait accordées; il décida de ma vie. Il lui a donné une orientation toute différente de celle que lui aurait donnée le succès; et cette orientation nouvelle m'a procuré au delà des satisfactions auxquelles je pouvais prétendre. Cet échec a encore eu un effet bienfaisant. Il m'a arraché aux études mathématiques qui m'avaient exclusivement absorbé pendant trois ans; c'est à peine si, pendant ce long espace, j'avais ouvert un livre autre qu'un livre de science. »

Cette conviction resta toujours profonde chez lui. Peu

de temps après son élection parmi vous, il y eut une réception solennelle à l'Académie française. « En pareil cas, dit-il dans ses Souvenirs, on se réunit dans la bibliothèque de l'Institut, on y signe une feuille de présence, puis on descend processionnellement le rapide et dangereux escalier qui conduit sous la Coupole au son du tambour qui bat aux champs en l'honneur du récipiendaire. Je me gardai bien de manquer cette première occasion de m'asseoir sur les bancs si enviés. J. Bertrand faisait partie de l'assistance. Je guettai le moment où il apposa sa signature sur le registre et m'arrangeai de manière à recevoir de sa main la plume qui devait me servir à signer à mon tour. Je me nommai et lui dis que c'est à lui que je devais l'honneur de mettre mon nom sous le sien ; car c'est en me refusant à l'École polytechnique dix-neuf ans auparavant qu'il m'avait ouvert les portes de l'Institut. Il sourit ; de ce jour s'établirent entre nous de cordiales relations. »

Son père songea immédiatement pour lui à la diplomatie. Alexis de Tocqueville, ami et camarade du marquis, était alors ministre des Affaires étrangères. Il fut convenu qu'après les vacances le jeune Melchior de Vogüé entrerait au Cabinet et qu'on chercherait à l'affecter à quelque ambassade. Le général de Castelbajac, nommé ministre à Pétersbourg, consentit à l'emmener comme attaché. Au début de 1850 il partit, avec l'ambassadeur et sa femme, pour rejoindre son poste. S'il aimait les aventures et les voyages, il trouva amplement de quoi se satisfaire pendant les deux années que durèrent sa mission : il la commença par une course des plus pénibles à travers les

neiges, arrêté à chaque instant par les tourmentes, retenu prisonnier de la tempête dans de misérables bourgades, versant en pleine campagne, loin de toute habitation, avant d'arriver à Varsovie; il la termina par une chasse à l'ours, où renversé par une femelle blessée qui lui enfonçait ses crocs dans la jambe, il ne dut son salut qu'à l'arrivée d'un de ses compagnons, qui envoya à bout portant une balle dans la tête de l'animal. Jamais, au cœur de l'Asie, même aux plus mauvais jours, il ne devait ressentir d'aussi fortes émotions.

C'est durant son séjour en Russie que s'éveilla sa vocation d'archéologue; il eut l'occasion de voir et de dessiner des pièces d'orfèvrerie russe du Moyen Age qui lui semblèrent remarquables, à Moscou, dans le trésor impérial, dans des couvents, chez des particuliers; il les communiqua à Didron, qui les publia dans ses *Annales archéologiques* (1). J'ai dit qu'il les dessina; il avait, en effet, un véritable talent de dessinateur et d'aquarelliste; ses ouvrages ont été, la plupart du temps, excellemment illustrés par lui-même, qu'il s'agit de vues pittoresques ou de relevés d'architecture. Et ceci nous explique peut-être comment il arriva à tant de découvertes heureuses dans le domaine des antiquités monumentales; ce qui aurait échappé à l'archéologue n'échappait point, ne pouvait pas échapper à qui devait, pour satisfaire aux exigences de son crayon, interroger tous les détails de son modèle. Ajouterai-je que ses études mathématiques, dont il méditait, lui rendirent à cet égard, de signalés services?

(1) T. XI, p. 213; t. XV, p. 77.

A l'annonce du coup d'État, Vogüé donna sa démission et quitta Pétrograd, brisant ainsi une carrière qui lui plaisait et où il avait su se faire apprécier. Il profita de son voyage de retour pour continuer son éducation archéologique et faire connaissance avec les antiquités romaines des bords du Rhin; après quoi il revint à Paris sans savoir quel emploi il assignerait à son activité. Son hésitation ne fut pas de longue durée. Avec deux de ses amis, Roger Anisson-Duperron, son ancien camarade de la pension Gibon, et Alexandre de Boisgelin, comme lui « enthousiastes, curieux d'art, d'histoire, de couleur locale, quelque peu frottés de romantisme et sincèrement croyants », il forma le projet de parcourir l'Orient et de visiter les contrées que leur foi de chrétiens, leurs souvenirs classiques, et, du moins pour Vogüé, leur descendance de Croisés rendaient singulièrement attirantes. Au début de mai 1853, ils quittaient Marseille, sur le paquebot *le Tancrede*. De ce long voyage, qui dura une année entière, notre confrère a laissé, dans une série de lettres adressées à son père et à sa mère, le récit très détaillé. A la fin de mai il débarqua à Athènes, où Daveluy, alors directeur de l'École d'archéologie, lui donne pour guide Edmond About; c'est sous la conduite de ce dernier qu'il visite l'Acropole. A Delphes, il fait l'ascension du Parnasse; puis se rend à Corinthe, Mycènes, Argos, Épidaure, Sparte. « N'est-ce pas amusant, ma chère mère, écrit-il, de recevoir une lettre datée de Sparte? » De là il passe en Eubée; en juillet, il est à Salonique, après avoir admiré les richesses du mont Athos; aux premiers jours d'août il aborde à Constantinople et fait connaissance avec l'am-

bassade française sans se douter qu'il devait y revenir comme chef une vingtaine d'années plus tard. Le 1^{er} septembre il quitte Stamboul pour la Syrie. De Beyrouth il part pour visiter les ruines de Baalbek; puis, désireux de connaître celles de Palmyre, il fait affaire avec un notable de Damas, qui lui assure, moyennant finances, le passage parmi les brigands du désert; là il vit chez le cheik du lieu, au milieu des Bédouins, vêtu comme eux, ainsi que ses compagnons, entièrement à l'arabe, courant les ruines, mesurant, dessinant, copiant des inscriptions — dont la plupart étaient malheureusement connues — et cela malgré les alertes de leur guide, qui, pour les faire partir plus tôt, simulait des attaques et inventait des dangers imaginaires auxquels les voyageurs ne croyaient pas. Maintenant il va pénétrer en Palestine par Sidon, Tyr, Saint-Jean-d'Acre et le Carmel; et dès lors chacune de ses lettres est datée de quelque-une de ces localités, célèbres dans leur humilité, si pleines de souvenirs sacrés: Nazareth, Tibériade, Cana. Le 19 novembre, il arrive en vue de Jérusalem.

« J'ai aperçu, écrit-il le 23 à son père, pour la première fois et le premier la ville sainte des hauteurs de Schafat et je n'ai pu contenir mon émotion à la vue de ses murailles vénérées. Depuis le matin j'avais comme une fièvre qui me poussait en avant, à la grande stupéfaction de ma monture dérangée dans ses allures pacifiques; et sitôt que j'ai vu poindre au loin et briller au soleil les dômes de Sion, l'émotion a éclaté et je me suis jeté en bas de mon cheval pour remercier le Seigneur de m'avoir amené jusqu'ici. »

Après une excursion à Bethléem, « un des sanctuaires

les plus doux à visiter pour le chrétien », où il retrouve « la trace de son saint patron », à Hébron, à la mer Morte, à Jéricho, le voilà en route pour l'Égypte.

Le 16 décembre il mouille en rade d'Alexandrie; avec ses compagnons il frète un bateau pour remonter le Nil jusqu'à la deuxième cataracte: c'est près de là qu'il fit le relevé d'une vieille forteresse, Senneh, qui, au temps des Pharaons, gardait de ce côté l'accès de la vallée du fleuve (1). Au retour, il passe onze jours dans les ruines de Thèbes et les emploie à crayonner le plus qu'il peut, depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit, « plein d'admiration pour le pays et pour l'art, vraiment grand, des anciens Égyptiens ». En rentrant au Caire, il croyait être sur le chemin du retour. Les circonstances en décidèrent autrement. Il avait rencontré, durant son voyage, à Athènes, à Constantinople, à Damas, à Jérusalem, un jeune homme, fils d'un ancien membre de l'Académie française, le baron de Guiraud et s'était lié d'amitié avec lui; l'intimité s'accrut encore au cours de leur excursion commune en Égypte, si bien que tous les deux formèrent le projet de laisser leurs compagnons partir pour la France et de retourner ensemble à Jérusalem, avant de reprendre à leur tour le chemin de la patrie; Vogüé voulait étudier de plus près tous ces monuments, si pleins de souvenirs, qu'il n'avait fait encore qu'entrevoir. Cette fois, au lieu de suivre la voie de mer, ils se décidèrent à emprunter la route des caravanes et à traverser le petit désert; un cheik d'El-Arich s'engagea, moyennant finances, à les

(1) *Bull. arch. de l'Athenæum français*, 1855, p. 81 et suiv.

mener au couvent de Ramleh en neuf jours. Le 4 avril 1854 la petite troupe quittait le Caire sous sa conduite. « Devant, a-t-il écrit, notre guide, vrai Bédouin déguenillé; puis nous venions les uns derrière les autres, perchés sur la bosse de nos chameaux. Derrière nous, emboitant le pas, marchaient les deux chameaux de bagage, avec cette gravité doctorale et inintelligente qui est propre à leur race. La marche était fermée par notre cuisinier Giuseppe, surveillant le tout. Un second chamelier, fils d'Ismaël comme le premier, aussi brûlé, aussi maigre, aussi déguenillé que lui, marchant sur les flancs de la colonne, allait d'une bête à l'autre, activant leur nonchalance, redressant un paquet, resserrant une corde, jurant beaucoup et chantant d'une voix nasillarde un refrain monotone. » Le Jeudi saint, au matin, on était rendu à Ramleh. A midi les voyageurs se remettaient en mouvement pour pouvoir passer le Vendredi saint à Jérusalem. Au coucher du soleil ils étaient en vue de la cité. Les premiers jours du séjour de Vogüé dans la ville sainte, où Botta était alors consul général, furent consacrés aux souvenirs et aux émotions chrétiennes; il assista aux cérémonies religieuses (1), « suivit le long de la voie douloureuse les péripéties de la Passion, se mêla à la touchante procession qui reproduit dans l'intérieur de l'église du Saint-Sépulcre, comme un mystère du Moyen Age, les derniers détails du drame divin; il passa du Samedi saint au jour de Pâques, sous les voûtes sombres et solitaires de l'église, une de ces nuits si poétiques décrites par Chateaubriand »;

(1) *Les églises de la Terre Sainte*, p. 16.

puis aussitôt après les fêtes de Pâques, il se mit au travail, « le crayon d'une main, le mètre de l'autre ». Pendant plus d'une quinzaine il amassa les documents et les notes, malgré les difficultés que suscitaient la malveillance, la jalousie, l'intolérance des habitants ; quand il quitta pour la seconde fois Jérusalem, il avait de quoi publier un travail complet sur les édifices chrétiens du pays.

Il mit cinq années à le rédiger ; car il n'entendait point écrire un ouvrage d'amateur et livrer au public ses découvertes, comme au retour d'un voyage de tourisme ; il tenait à faire œuvre durable, à creuser le sujet, à l'éclairer par tous les documents qu'il lui serait donné de rencontrer dans les archives et les bibliothèques. Il se fit chartiste, il étudia les langues orientales, il dépouilla les récits des historiens et des voyageurs qui l'avaient précédé ; il accumula tous les renseignements, même minimes, qui éclairaient le passé architectural du pays. De là sortit un livre magistral : *Les églises de la Terre Sainte*, dont notre confrère, M. Salomon Reinach, a écrit à juste titre (1) : « Qu'un jeune homme de grande et riche famille ait pu réunir les matériaux d'un tel livre à vingt-cinq ans et l'écrire à trente, c'est la première, mais non la dernière surprise que la carrière scientifique de Vogüé réserve à la curiosité de ses biographes. »

La plupart des églises de la Terre Sainte remontent à l'époque des Croisades. Avec l'empereur Constantin, un grand mouvement architectural s'était produit à Jérusalem, sous l'impulsion de sainte Hélène. A cette époque

(1) *Rev. arch.*, 1916, II, p. 434.

la tradition du passé était encore vivante et les emplacements vénérables, témoins du début du christianisme, ne prêtaient à aucun doute; on les consacra par des constructions pieuses. Au V^e siècle, l'impératrice Eudoxie fonda, à son tour, des établissements semblables; au VI^e, Justinien continua l'œuvre de ses prédécesseurs avec une libéralité telle qu'un pèlerin anonyme de l'époque ne comptait pas, dans la ville et les environs, moins de 175 édifices religieux. Mais là, comme ailleurs, les invasions arabes accomplirent bientôt leur œuvre néfaste : quand les Croisés entrèrent victorieux à Jérusalem, tous ces monuments n'étaient plus guère que des ruines. Aussitôt, ils se mirent à l'œuvre; avec eux on vit renaître la fièvre des constructions. De toute part surgirent de nouveaux sanctuaires, élevés sur les débris de ceux qui avaient jadis existé, issus de l'art roman, mais d'un art roman quelque peu modifié par les influences locales, les exigences du climat, la nature des matériaux employés, les habitudes des ouvriers indigènes; et comme, à la suite de la chute de Jérusalem, la société créée par les Croisés émigra dans l'île de Chypre, le mouvement arrêté en Palestine se continua sur ce nouveau domaine, d'abord, et ensuite dans l'île de Rhodes, dernier rempart de la chrétienté contre les Turcs en Orient. Ce sont les vestiges de ces sanctuaires que Vogüé avait pris à tâche d'étudier dans le détail : Sainte-Marie de Bethléem, contemporaine du triomphe du christianisme; l'église du Saint-Sépulcre, où, sous les constructions des rois chrétiens de Jérusalem, il reconnut les restes de la basilique byzantine du X^e siècle et ceux

même de la basilique constantinienne; l'église de Sainte-Anne, les différentes églises existant autour des murs de la ville ou aux environs, celles de Galilée, de Samarie, du littoral, celles enfin de Chypre ou de Rhodes. Ce livre, comme l'écrivait un éminent critique de l'époque (1), est l'œuvre d'un archéologue et presque d'un architecte; on y admire « la patience du dessinateur, l'exactitude de l'architecte, la pénétration du savant; par-dessus tout cela, le sentiment élevé de l'écrivain et de l'artiste et, pour fond, l'âme du chrétien ».

En 1854, Vogüé avait quitté l'Orient sans espoir de retour; sa destinée devait pourtant l'y ramener pour le plus grand bien de la science. L'année même où il publiait ses *Églises de Terre Sainte*, des événements tragiques se passaient en Syrie. La Turquie, suivant son habitude, y faisait massacrer les chrétiens et la France, leur protectrice attitrée, envoyait une expédition militaire pour les défendre et les venger. En même temps, suivant la tradition française, on décidait que, derrière les soldats, des savants entreprendraient une exploration scientifique du pays. Renan, on le sait, partit à cette occasion pour la Phénicie. Waddington, de son côté, sans solliciter un secours officiel, que sa fortune personnelle lui permettait de négliger, entreprenait de parcourir tout l'arrière-pays de la Syrie limitrophe du désert; à l'automne de 1860, il débarquait à Smyrne. Il employa le printemps, l'été et l'automne de 1861 à visiter Palmyre, le Haouran, le Ledja. Émerveillé de tout ce qu'il

(1) De Champagny, dans *le Correspondant*, 1860, I, p. 414.

voyait, il eut alors l'idée de faire appel au concours de Vogüé, avec lequel il s'était lié au Cabinet des Médailles et qu'il tenait en haute estime. Ce dernier venait d'être cruellement frappé; il avait perdu sa jeune femme après cinq ans seulement de mariage. Pour endormir sa douleur il accepta de répondre à l'appel de son ami; il emmenait avec lui un architecte de grand talent, Duthoit. La réunion se fit à Beyrouth au mois de décembre. C'est vers cette date que G. Perrot, au cours de sa belle mission en Asie Mineure, les y rencontra, ainsi qu'il vous l'a conté ici même il y a dix ans (1). On peut se figurer aisément ce que fut cette réunion des trois futurs confrères, que rapprochait ainsi le hasard. « Entre voyageurs qui aimaient tout du voyage, jusqu'à ses fatigues et à ses risques, la liaison fut bientôt faite. On causait sous la véranda de l'hôtel pendant le jour et, le soir, autour de la table hospitalière du Consul général, le comte Bentivoglio. Du pays que Perrot allait parcourir, Vogüé et Waddington savaient tous les chemins, les moyens de locomotion, les meilleurs ou, pour mieux dire, les moins mauvais gîtes. Ils lui tracèrent sa route et lui en marquèrent les étapes. »

Mais chaque mission avait à poursuivre des recherches propres. Tandis que Perrot gagnait la Judée, Waddington et Vogüé se rendaient à Chypre, chargés par Renan d'y faire quelques fouilles que lui-même n'avait pas eu le moyen de tenter. Elles furent fructueuses, onze inscriptions cypriotes, huit phéniciennes, une centaine

(1) *Comptes rendus de l'Académie*, 1909, p. 876.

de grecques, tous les monuments du temps des Lusignan relevés et dessinés et de nombreuses sculptures cypriotes embarquées pour le Louvre. Une lettre écrite à Renan de Chypre même et insérée dans nos *Comptes Rendus* (1) fait connaître ces précieuses trouvailles.

Le 15 mars, les deux savants reviennent à Damas, mais pour tenter aussitôt l'exploration du Sâfa, où Waddington n'avait pu pénétrer l'année précédente. On nomme ainsi une région située au sud-est de Damas. Écoutez comme Vogüé l'a décrite :

« Le massif plus spécialement appelé Sâfa est une vaste nappe de basalte, à la surface noire et luisante, aux bords déchiquetés par le refroidissement des laves préhistoriques et qui s'étale autour d'une série de cônes aux flancs escarpés, aux cratères béants. Le sol est presque entièrement caché par des fragments basaltiques noirs, aux angles arrondis, dont les dimensions varient de la grosseur du poing à celle du corps d'un homme ; dans les intervalles laissés par cette pluie de pierres s'étendent des espaces irréguliers formés d'un sable argileux susceptible de culture... Les seuls vestiges que l'homme ait laissés de son séjour en ces lieux pendant l'antiquité sont les inscriptions. Les soldats romains des garnisons de Sès et de Némara ont écrit leurs noms en grec et en latin sur les rochers qui avoisinaient leurs postes ; les premières tribus musulmanes ont tracé des sentences pieuses en caractères coufiques ; avant les unes et après les autres, des mains inconnues, que nous supposons avoir été sabéennes, ont

(1) 1862, p. 53.

un certain goût pour les monuments taillés dans le rocher. A ces caractères, la réaction asmonéenne ajoutera des traits propres au génie hébraïque, substituera l'ornementation végétale à l'imitation des êtres vivants, antipathique au sentiment orthodoxe ; l'intervention d'Hérode y joindra quelques détails romains, et de la fusion de ces éléments divers naîtra un art qui, sans être original, aura pourtant sa physionomie distincte (1) ».

Comme toutes les théories nouvelles cette conception trouva des contradicteurs ; de Saulcy, qui s'était occupé de la même question, la combattit vivement dans les *Mémoires* de notre Académie (2) ; il retourna à Jérusalem exprès pour examiner sur place les assertions de Vogüé et en revint plus persuadé que jamais qu'il avait raison contre lui. Ce n'était pas l'avis général.

A la fin de l'automne, Waddington repartait pour la France. Vogüé resta encore quelque temps en Syrie, avec Duthoit, pour explorer une contrée où il comptait faire une ample moisson de découvertes, ce qui advint.

La Syrie se divise en trois zones très distinctes. La première longe la mer : bande de terre assez étroite que bornent à l'Est l'Oronte, le Léontès et le Jourdain ; c'est là que s'élevèrent les villes les plus célèbres de l'Orient asiatique, Antioche, Tyr, Jérusalem ; les facilités d'accès ont permis depuis longtemps de la parcourir et de la connaître. D'autre part s'étendent les vastes espaces désertiques qui confinent à l'Euphrate et au golfe Per-

(1) *Rev. arch.*, 1864, X, p. 62.

(2) T. XXVI. p. 1 et suiv.

sique; ils n'ont jamais été occupés que par des nomades et ne contiennent aucun vestige archéologique. Entre les deux se trouve une région intermédiaire, celle que Vogüé a appelée d'un terme qui est devenu classique : la Syrie centrale. En 1863 elle était à peu près inconnue, du moins dans sa partie septentrionale; quelques rares voyageurs avaient seulement traversé la partie méridionale. Et pourtant quelle abondance de documents elle offre aux archéologues! « Le pays étant peu habité et occupé par des populations qui ne se sont jamais installées que provisoirement, les édifices antiques y sont demeurés debout quand tout disparaissait dans les autres parties de la Syrie; ils nous font connaître l'état de cette province pendant les premiers siècles de notre ère, comme ces témoins géologiques qui nous indiquent l'état du globe terrestre avant les révolutions qui en ont modifié la surface. Sur certains points, leur état de conservation est vraiment remarquable; la main du temps, moins destructive que celle de l'homme dans ces beaux climats, les effleurant à peine, a, par des accidents de détail, ajouté le charme du pittoresque à l'intérêt scientifique; sans les secousses des tremblements de terre, qui ont ébranlé les murs, il ne manquerait souvent aux édifices que les toits et les charpentes et nous aurions pu contempler souvent le spectacle presque inaltéré d'une ville syrienne du VII^e siècle (1). »

La conservation de ces constructions est telle que Vogüé a pu écrire (2) :

(1) *Syrie centrale*, introduction, p. 4.

(2) *Ibid.*, p. 7.

« Je serais presque tenté de refuser le nom de ruines à une série de villes presque intactes ou, du moins, dont tous les éléments se retrouvent, renversés quelquefois, jamais dispersés, dont la vue transporte le voyageur au milieu d'une civilisation perdue et lui en révèle, pour ainsi dire, tous les secrets; en parcourant ces rues désertes, ces cours abandonnées, ces portiques où la vigne s'enroule autour des colonnes mutilées, on ressent une impression analogue à celle que l'on éprouve à Pompéi, moins complète, car le climat de la Syrie n'a pas défendu ses trésors comme les cendres du Vésuve, mais plus nouvelle, car la civilisation que l'on contemple est moins connue que celle du siècle d'Auguste. »

Avec Waddington, Vogüé avait parcouru le centre de cette région, les environs de Damas et le Haouran; seul il aborda la partie septentrionale, le triangle compris entre Antioche, Alep et Apamée. Ce qui fait le grand intérêt de cette région, c'est que tous les monuments qu'on y rencontre se rapportent à la même époque et à une époque dont l'art, en Orient, était fort peu connu jusque là; l'époque du christianisme primitif. En parcourant ces restes étonnants, « on est transporté au milieu de la société chrétienne; on surprend sa vie, non pas la vie cachée des catacombes, mais une vie large, opulente, artistique, dans de grandes maisons bâties en grosses pierres de taille, parfaitement aménagées, avec galeries et balcons couverts, beaux jardins plantés de vigne, pressoirs pour faire le vin, cuves et tonneaux de pierre pour le conserver, larges cuisines souterraines, écuries pour les chevaux; belles places bordées de portiques, bains élé-

gants; magnifiques églises à colonnes, flanquées de tours, entourées de splendides tombeaux. Des croix, des monogrammes du Christ, sont sculptés en relief sur la plupart des portes; de nombreuses inscriptions se lisent sur les monuments : par un sentiment d'humilité chrétienne qui contraste avec la vaniteuse emphase des inscriptions païennes, elles ne renferment presque pas de noms propres, mais des sentences pieuses, des passages de l'Écriture, des symboles, des dates; le choix des textes indique une époque voisine du triomphe de l'Église : il y règne un accent de victoire qui relève encore l'humilité de l'individu et qui anime la moindre ligne, depuis le verset du psalmiste, gravé en belles lettres rouges sur un linteau chargé de sculptures, jusqu'au *graffito* d'un peintre obscur qui, décorant un tombeau, a, pour essayer son pinceau, tracé sur la paroi du rocher des monogrammes du Christ, et, dans son enthousiasme de chrétien émancipé, écrit, en paraphrasant le labarum : Τοῦτο νικᾷ : « Ceci triomphe (1)! »

C'est un autre genre de ruines que le Haouran offre aux visiteurs; le paganisme y reprend tous ses droits; on y rencontre les édifices que les usages romains avaient semés sur toute l'étendue du monde connu : temples, basiliques, bains, théâtres, maisons grandes et petites, mais construits avec une solidité dont on n'a pas d'exemple ailleurs : « Le trait particulier de l'architecture du pays, c'est que la pierre est le seul élément de la construction. La région ne produit pas de bois et la seule roche utilisable

(1) *Syrie centrale*, p. 8.

est un basalte très dur et très difficile à tailler. Réduits à cette seule matière les architectes surent en tirer un parti extraordinaire et satisfaire à tous les besoins d'une civilisation avancée. Par d'ingénieuses combinaisons ils surent construire des temples, des édifices publics et privés dans lesquels tout est de pierre, les murs, les solivages, les portes, les fenêtres, les armoires (1) ». On conçoit ce que l'étude de tant de monuments aussi soigneusement bâtis et, par suite, aussi merveilleusement conservés, dut fournir à un archéologue et à un dessinateur comme Vogüé; la publication des deux premiers volumes intitulés *La Syrie centrale* (2) fit sensation et consacra la réputation de leur auteur. Leur principal intérêt, disait-il modestement, réside dans les planches qui les accompagnent. La vérité est que les planches sont, en effet, d'un intérêt puissant, mais que le texte qui les éclaire est un monument de science et de perspicacité. Les conclusions si personnelles qu'il contient ne furent pas sans soulever des contradicteurs; mais elles trouvèrent, d'autre part, des défenseurs et des adeptes. Viollet-le-Duc et certains avec lui avaient déjà reconnu qu'il existe entre les édifices romans du midi de la France et les édifices gréco-romans de la Syrie une parenté indéniable; il en faisait remonter la date au XII^e siècle; il croyait qu'à la suite de la première croisade, au contact d'un art nouveau pour eux, les artistes français avaient demandé leurs

(1) *Syrie centrale*, p. 6.

(2) Paris, in-4° (50 planches), t. I et II, *Architecture civile et religieuse du premier au septième siècle* (1865-1877); t. III, *Inscriptions sémitiques* (1868-1877).

modèles et leurs inspirations aux pays de l'Orient. D'autres professaient une autre théorie, et Vogüé fut du nombre.

Pour lui, cette renaissance occidentale inspirée de l'Orient, remonte bien plus haut : les relations commerciales, entre les deux régions, l'émigration des artistes chassés de leur pays par les persécutions ou appelés en Europe par des protecteurs éclairés préparèrent peu à peu, dès l'époque de Charlemagne, la rénovation. « Il est permis de supposer, écrit-il (1), que, sans aller jusqu'en Syrie, les constructeurs inexpérimentés des VIII^e, IX^e et X^e siècles ont pu avoir connaissance des méthodes qui y étaient ou y avaient été en usage, des formes qui y avaient prévalu; on peut croire que les premiers artistes venus d'Orient, à l'appel des Barbares couronnés, étaient les élèves ou les héritiers des écoles fécondes dont la Syrie seule aujourd'hui a conservé les œuvres, mais dont l'influence, à l'époque de leur grande activité, a dû sortir des étroites limites d'une province. » La théorie, fortement appuyée par tous les exemples accumulés dans le livre, fit fortune. Courajod ne lui ménagea pas son admiration. « L'apparition de ce livre, a-t-il proclamé (2), est un grand événement. C'est Byzance et son art presque asiatique qui a été le trait d'union entre la civilisation païenne et la civilisation chrétienne. C'est quelque chose de grand d'avoir mis en lumière les monuments qui proclament cette vérité. » Aussi, quand Vogüé sollicita vos suffrages le 31 janvier 1868, comme membre libre à la

(1) *Syrie centrale*, p. 21.

(2) *Leçons*, I, p. 117.

place du duc de Luynes, Vitet, qui présenta ses titres, ne parla guère que de ceux qu'il s'était acquis en éclairant par ses belles découvertes les influences artistiques de l'Orient sur l'Occident.

Le troisième volume de *La Syrie centrale* est consacré, non plus aux monuments mais à l'épigraphie. Waddington s'était chargé de publier les inscriptions grecques et latines que les voyageurs avaient copiées au cours de leur exploration; Vogüé prit pour lui les inscriptions sémitiques. J'ai dit que, revenu de son premier voyage, il s'était initié aux langues hébraïque, phénicienne, syriaque; il apporta à cette étude son esprit de méthode, sa finesse, son ingéniosité et ne tarda pas à passer maître en une matière encore fort obscure; il en donna la preuve dans ses communications à la *Revue archéologique*, à la *Revue numismatique*, au *Journal Asiatique*; les nombreux articles qu'il y publia alors ont été réunis pour la plupart dans ses *Mélanges d'archéologie orientale* (1); on y trouve, en particulier, ce mémoire sur *l'alphabet hébraïque et l'alphabet araméen* qui est resté fondamental.

Par ces études préalables, il préparait la publication des inscriptions palmyréniennes que lui ou Waddington avait copiées; elles forment la première partie de ses *Inscriptions sémitiques*. On y trouve le texte, la traduction et le commentaire développé de près de deux cents documents, pour la plupart inédits. Les critiques les plus sévères n'eurent pas assez d'éloges pour ce travail. Quant aux textes relevés dans le Sâfa, nous avons vu que Vogüé se

(1) Paris, 1868, in-8.

contenta d'en donner la copie sans essayer de les interpréter.

Les dernières années de l'Empire, de 1868 à 1870, furent occupées par une publication et un nouveau voyage en Palestine. Le duc de Luynes était mort sans pouvoir faire paraître son *Voyage d'exploration à la mer Morte*. Il appartenait à son successeur à l'Académie, à celui qui connaissait mieux que personne la Terre Sainte et ses antiquités, de surveiller l'impression du travail. C'est un hommage auquel Vogüé ne se déroba pas, le livre ne vit le jour, d'ailleurs, malgré tout, qu'en 1875. Voilà pour la publication. Quant au voyage, l'occasion en fut l'inauguration du Canal de Suez. A ce moment une société anglaise pratiquait des fouilles au temple de Jérusalem et ces fouilles confirmaient avec éclat les conclusions de notre confrère; on avait découvert dans les parties basses de l'édifice des pierres gigantesques avec des lettres hébraïques tracées au pinceau avant leur mise en place; or ces lettres appartiennent non point à l'alphabet archaïque, mais à celui qui était en usage vers le début de l'ère chrétienne. Comment douter désormais qu'Hérode et non Salomon ait été l'auteur de la construction retrouvée?

Les événements de 1870 vinrent arracher Vogüé à ses études pour le jeter dans la réalité des faits. Il avait, avec d'autres cœurs généreux, fondé la Société de secours aux blessés militaires, dont il devait être bientôt vice-président, dont il resta jusqu'aux derniers jours de son existence le président inlassablement dévoué. Le moment était venu de faire appel à la nouvelle organisation. A

Strasbourg, d'abord, puis sur la Loire, il se consacra tout entier à son œuvre charitable.

La paix signée, Thiers fit appel à son concours et l'envoya comme ambassadeur à Constantinople, dans ce milieu qu'il connaissait si bien, dont il suivait les destinées depuis sa jeunesse; nul mieux que celui qui, à vingt ans, dans presque toutes les lettres écrites à ses parents au cours de son premier voyage, les entretenait de l'état d'esprit des populations levantines, des ambitions des puissances européennes, des nécessités de notre politique orientale, n'était désigné pour devenir l'arbitre et le défenseur des intérêts français auprès du Sultan. En 1875, il passa à l'ambassade de Vienne où il demeura durant quatre années. Mais les hautes fonctions auxquelles il devait consacrer son activité ne l'enlevèrent jamais complètement à ses anciens travaux. Les ouvrages commencés continuèrent à paraître. La préface de *La Syrie centrale*, qui accompagnait le second volume, a été écrite à Vienne.

Pour la seconde fois les changements de la politique intérieure vinrent contrarier la carrière diplomatique de notre confrère. Rappelé en France, il retourna tout naturellement à ses études et put prêter à la publication du *Corpus inscriptionum semiticarum* un concours plus actif. En 1867, vous le savez, sur les instances de Renan, notre Académie avait décidé de réunir en un grand recueil toutes les inscriptions sémitiques connues. Une commission de six membres avait été nommée pour assurer la publication; elle se composait de Renan, de Sauley, Mohl, Longpérier, de Slane et Waddington. A la mort du second,

Vogüé fut élu à sa place et chargé tout spécialement de rédiger la partie araméenne; il s'y appliqua, jusqu'à la fin de sa vie, avec une science et une conscience merveilleuses. Je n'en veux pour preuve que le témoignage de son collaborateur de chaque jour durant vingt ans, devenu depuis peu notre confrère, de M. l'abbé Chabot. « Je peux attester, a-t-il écrit (1), avec quel soin minutieux, avec quelle patience inlassable il s'appliquait au déchiffrement des textes, discutait les conjectures, révisait la rédaction, lisait et relisait les épreuves. Nous devons à l'Académie, disait-il, de ne reculer devant aucun effort pour maintenir son œuvre à la hauteur où elle a été placée et conserver sous son patronage le centre de ces études auxquelles elle fournit le plus puissant des instruments. Et ce n'était pas là, pour lui, des paroles de vaine rhétorique. Il n'abandonnait jamais un texte avant d'avoir épuisé tous les moyens d'en assurer la parfaite exactitude; pour y parvenir, il n'épargnait ni sa peine ni son temps. Ainsi, la stèle inscrite au *Corpus* sous le n° 143 n'était connue que par une copie défectueuse. Le monument se trouvait en Angleterre, dans une collection privée et jalousement fermée. Vogüé n'hésite pas; il se rend à Dorking. Sa courtoisie obtint communication du document, et il en exécuta un dessin dont la parfaite exactitude a été démontrée par la photographie publiée récemment. Ainsi encore, nous passâmes, à déchiffrer la grande inscription de Pétra, sur la copie imparfaite du capitaine Frazer, cinq jours entiers! Or, pour le marquis de Vogüé,

(1) *Journal asiatique*, 1917, p. 337.

la journée commençait invariablement — et cela jusqu'à ses derniers jours — avec le lever du soleil, pour se terminer à une heure avancée de la nuit. »

Lorsque Renan disparut, à son tour, en 1892, Vogüé devint président de la commission. C'est à ce titre qu'il fit décider la publication d'un répertoire d'épigraphie sémitique, où les découvertes récentes sont enregistrées aussi rapidement que possible, en attendant qu'elles puissent trouver place, soit dans le *Corpus* lui-même, soit dans ses suppléments; c'est à ce titre qu'il prenait souvent la parole dans nos séances, toujours prêt à mettre au service de ses collaborateurs et de l'œuvre dont il avait accepté la direction, sa haute compétence, le respect et l'estime que sa courtoisie et la noblesse de son caractère lui avaient acquis parmi nous. Ceux de nos confrères qui collaborent à ce grand recueil savent tout ce qu'ils ont perdu à sa mort.

L'autorité dont il jouissait ici, il l'exerçait, bien entendu, également dans les nombreuses sociétés scientifiques dont il faisait partie. Il avait été admis dès 1856 à la Société asiatique; il en demeura jusqu'à la fin un des membres les plus actifs; il y publia, dans le *Journal asiatique* (1), plus d'un mémoire, notamment son étude sur le Tarif bilingue, gréco-palmyrénien, trouvé à Palmyre en 1881, la plus longue des inscriptions palmyréniennes connues. A la Société des Antiquaires, il était entré en 1860; nous avons fêté en 1910 le cinquantenaire de son élection et j'ai dû, à la présidence que j'occupais

(1) 1883, p. 231 et suiv.; 1884, p. 149 et suiv., cf. p. 549.

alors, l'honneur de lui offrir à ce propos l'assurance de notre très grand et très respectueux attachement. A la Société de l'histoire de France, il prononça, comme président, un discours qui fit sensation. Il était aussi président de la Société de l'Orient latin et, parmi bien d'autres encore, de l'œuvre des Écoles d'Orient, auxquelles nous devons tant de travaux et de découvertes archéologiques, sortis de ces maisons de prière, d'enseignement et d'étude dont nos religieux ont peuplé le Levant.

Un de ces couvents, celui de Saint-Étienne, qui abrite l'érudition de notre correspondant, le P. Lagrange et de ses frères, était l'asile désigné pour donner l'hospitalité au marquis de Vogüé lors de son cinquième voyage à Jérusalem en 1911. Un deuil cruel l'avait ramené dans la ville sainte en 1862 ; cette fois encore, c'est un deuil, non moins cruel, qui l'y conduisait. Les résultats de sa courte visite ont été exposés par lui dans un petit volume, plein de charme, qu'il a intitulé : *Jérusalem hier et aujourd'hui* (1). La Jérusalem d'hier, c'est celle de ses vingt ans, celle qu'il a vu surgir tout à coup au détour de la route, dans un dernier rayon de soleil et sortir « du fond du désert, brillante de clarté », celle où il a éprouvé les fortes émotions de la semaine sainte, celle où il a travaillé avec Waddington et Duthoit. La Jérusalem d'aujourd'hui, c'est celle où l'on débarque en chemin de fer, dans une gare qui ressemble à toutes les gares, où l'on a installé des boutiques modernes, des enseignes polyglottes, des hôtels cosmopolites, où la mosquée d'Omar est déshonorée par

(1) Paris, 1912, in-8°.

le badigeon, où le jardin de Gethsémani, qui, il y a un demi-siècle, avait conservé l'aspect qu'il présentait « le soir du premier jeudi saint », alors que « la terre nue était foulée par le corps prosterné du Sauveur et buvait ses larmes », est entouré de murs, embelli de fleurs, de buis taillés, d'allées ratissées. Tous ceux qui ont voyagé dans un pays encore primitif, plein de la poésie de grands souvenirs et qui y retournent quelques années plus tard, connaissent le chagrin et la désillusion que Vogüé ressentit devant ces progrès affligeants mais inévitables de la civilisation. On ne devrait jamais tenter de revivre ses souvenirs ! Du moins devons-nous à cette visite suprême des additions intéressantes à ses anciens travaux sur Jérusalem et une savante étude sur la citerne dite de Sainte-Hélène, à Ramleh, insérée dans nos *Mémoires* (1).

Telle est, Messieurs, l'œuvre de Vogüé dans le domaine de l'orientalisme : explorations, découvertes, publications l'y ont placée au premier rang. Ce serait une erreur, pourtant, de croire que là s'est bornée son activité scientifique. Il en fut de lui, en effet, comme de tous ceux qui, sans être enfermés par leur carrière dans une spécialité, se laissent entraîner au gré des circonstances vers les recherches qui s'offrent à leur curiosité en éveil. Quand il partit pour l'Orient, il ne songeait qu'à perfectionner son instruction générale par la visite des lieux que son éducation classique lui avait rendus familiers, où sa foi chrétienne l'attirait, où il aspirait à retrouver les traces des Croisés, ancêtres de la pure noblesse française. En

(1) T. XXXIX (1912).

présence des ruines de Palmyre il était devenu épigraphiste, en présence des églises de Jérusalem, archéologue; sa vocation était fixée. Pendant trente années, il s'était donné exclusivement à l'étude de l'antiquité sémitique et du Moyen Age oriental. Mais vers 1880, sans renoncer à un genre de recherches où il était passé maître, son activité se porte d'un autre côté. Il se souvient que ses aïeux ont joué un rôle dans l'histoire de leur province et de notre pays; il se regarde comme tenu de le faire connaître et le voilà qui se détourne vers les temps modernes, d'autant plus volontiers qu'il possède des documents inédits fort curieux, dont il ne se sent pas le droit de garder pour lui les secrets. Il a fait l'aveu de ce scrupule de conscience dans le discours qu'il prononça quand il fut appelé en 1891 à la présidence de la Société de l'histoire de France (1). « Les services, disait-il, que rendent à l'histoire les archives privées sont évidents; les plus modestes collections peuvent, sous ce rapport, être aussi utiles que les plus célèbres. Le grand édifice de l'histoire nationale ne se construit pas seulement à l'aide de pierres monumentales; de petites pierres, agglomérées avec soin, peuvent fournir de solides assises. Rien n'est à négliger dans l'œuvre patriotique de la reconstitution des annales nationales; et ceux que d'heureuses circonstances de famille ont mis en possession de matériaux, grands ou petits, ont le devoir de les apporter à l'œuvre commune. »

Or des circonstances de famille et d'heureux hasards

(1) *Bull. de la Société de l'Histoire de France*, 1891, p. 10.

avaient concentré dans ses mains les papiers du maréchal de Villars; il s'y plongea avec l'ardeur qu'il avait apportée naguère à étudier les monuments de la Syrie et de la Palestine. De là de nombreux articles, insérés dans *le Correspondant* et dans la *Revue des Deux Mondes*, sur lesquels je ne m'étendrai pas parce qu'ils sortent des limites chronologiques assignées par l'usage aux recherches de notre Académie; de là les six volumes des *Mémoires du maréchal de Villars* (1); de là aussi son élection à l'Académie française. Je note seulement que ses études antérieures ne furent point tout à fait étrangères à ce nouvel honneur, si nous en croyons l'hommage que lui rendait de Hérédia le jour de sa réception : « Avec vos habitudes d'épigraphiste, vous commentez les monuments écrits, lettres, notes, dépêches ou rapports, ainsi que vous feriez de monuments figurés. Cette manière qui vous est propre et qui, si je ne me trompe, est toute nouvelle, prête à votre narration, outre une extrême clarté, un tour original, un air de réalité, quelque chose de la précision du témoignage direct. »

Cette manière est encore bien plus apparente dans un autre ouvrage de Vogüé, qui nous appartient celui-là par le temps comme par la méthode, dans la monographie qu'il a consacrée à sa famille (2); le chartiste, l'archéologue s'y retrouvent. Il nous y a donné un modèle d'éru-

(1) Paris, 1884-1904.

(2) *Une famille vivaroise*, 2 vol. in-8, 1916. Une autre édition en trois volumes in-12 est seule dans le commerce.

dition à la fois profonde et élégante, de vraie érudition à la française. Pour l'écrire, il a puisé à toutes les sources qui s'offraient à lui; et elles étaient nombreuses. Le château de Vogüé possédait un chartrier aménagé avec grand soin par un Melchior de Vogüé, contemporain de Louis XIV; « il renfermait, entre autres documents intéressants, un volume in-folio de 450 feuillets, relié en basane rouge, dit *Le Trésor de la maison de Vogüé*, dans lequel Melchior avait fait transcrire les principales pièces intéressant l'histoire ou les affaires de la famille ». Ce chartrier disparut à la Révolution. « Mais son fils Cérice-François, avait fait faire en 1712 un inventaire détaillé des archives de ce chartrier, où chaque pièce est analysée et où les affaires importantes sont l'objet d'un commentaire. » Celui-là a été conservé et notre confrère l'a fait imprimer en 1905. Il est inutile d'ajouter que c'est là une source de renseignements d'un prix inestimable. Dans les papiers de famille figuraient aussi les mémoires du même Cérice-François, écrits vers 1720, certains cartulaires, des correspondances, des pièces diverses, une série de livres de raison qui vont de 1669 à 1791. De plus, on peut trouver d'autres renseignements sur les Vogüé dans les archives du département de l'Ardèche, notamment dans les registres de notaires du XV^e siècle et dans les études des différents notaires du département. Joignez à ces sources écrites les renseignements archéologiques que fournissent les restes des châteaux de la famille étudiés, mesurés, dessinés par notre confrère avec sa conscience et son talent graphique coutumiers, avec la compétence aussi qu'il avait acquise

au contact des monuments de Palestine et de Syrie.

Appuyé sur de pareils témoignages, Vogüé a pu tracer de ses ascendants un tableau aussi complet qu'attachant.

Le bourg de Vogüé est une localité du Vivarais, située au bord de l'Ardèche, à quelques centaines de mètres du point où elle reçoit l'Auzon. Sur la pente de la falaise qui domine la rivière s'étagaient les maisons du village, serrées autour du château. Plus au Sud, de l'autre côté de l'Auzon, au centre d'un cirque de montagnes sauvages, existe un rocher escarpé, admirablement préparé par la nature pour recevoir une forteresse; on le nomme Rochecolombe; un château le couronnait, aujourd'hui en ruines. Les chefs de la famille en avaient fait, à cause de sa situation même, leur résidence habituelle. C'est dans ce petit coin de terre que les aïeux les plus reculés de notre confrère, ceux du XI^e siècle — il n'est pas possible de remonter plus haut pour les histoires locales — vivaient au milieu de leurs serfs du revenu de leurs terres, se disputant ou s'accordant avec leurs voisins et pleins de zèle pour le service de Dieu; mais leur grande occupation, pour les aînés du moins — car les cadets entraient dans les ordres, devenaient évêques ou chanoines — était la guerre. Ils ont toujours l'épée à la main. En 1191 un Raymond de Vogüé figurait peut-être à la troisième Croisade; son descendant, Raymond IV, prend part au XIV^e siècle à des expéditions sur les terres anglaises de la Guyenne et de l'Aquitaine; Pierre IV, au XV^e siècle, aide le dauphin Charles à assurer la soumission du Languedoc. D'autres sont mêlés sous Louis XII et François I^{er} aux guerres d'Italie; lors des

lutttes religieuses qui ensanglantèrent les règnes suivants et furent particulièrement violentes dans le Midi, les seigneurs de Vogüé se rangent parmi les défenseurs armés les plus fermes de la religion catholique, non sans incliner parfois vers la tolérance. Plus tard, sous Louis XIV, on trouve un Melchior de Vogüé à l'expédition d'Alger et à celle de Candie, dans les campagnes de Hollande, d'Espagne, du Rhin; sous Louis XV, le régiment du Cérice-François de Vogüé, dont il a déjà été question, fut engagé dans la guerre de Succession de Pologne et sauva le maréchal de Villars un jour qu'il faillit être enlevé, en compagnie du roi de Sardaigne, par des cuirassiers autrichiens; enfin Charles-Elzéar-François, son fils, s'illustra dans la guerre de Succession d'Autriche et dans celle de Sept ans.

Ces belles vertus guerrières, dont la tradition s'est perpétuée dans la famille et dont les Vogüé ont donné de nouvelles preuves éclatantes au cours de la guerre actuelle, s'alliaient à des qualités d'un tout autre ordre. Les documents qu'ils nous ont laissés nous les montrent excellents administrateurs de leurs biens, ne reculant pas devant les initiatives hardies pour en augmenter le produit, comme aussi pour améliorer le sort de leurs vassaux, ce qui était, d'ailleurs, la meilleure façon d'assurer leurs propres revenus. Veulent-ils, par exemple, tirer parti d'une forêt? ils créent sur la lisière une scierie, mue par l'eau d'un torrent; les paysans sont-ils embarrassés pour trouver le grain nécessaire aux semences? ils leur prêtent des setiers de blé au moment des emblavures, forme singulièrement pratique et utile de ce que nous appelons

aujourd'hui « le crédit agricole ». Les deux volumes sont pleins de faits de cette sorte.

Ils se terminent à la Révolution, date fatale pour les Vogüé comme pour bien d'autres. Ils émigrèrent, pensant par là sauver le roi, et, par le roi, la France ; leurs propriétés furent déclarées biens nationaux et vendues. Ce jour-là, de l'ensemble territorial créé et administré par tant de générations successives, il ne resta, selon la forte expression de notre confrère, que « des ruines, des tombes et des traditions ».

L'intérêt d'une histoire comme celle des Vogüé ne se limite pas, on le comprend aisément, à une seule famille ; la portée en est plus générale ; de là la haute valeur du livre. C'est ce que de Hérédia a parfaitement mis en lumière quand il disait au marquis de Vogüé, lors de son entrée à l'Académie française : « L'histoire d'une famille telle que la vôtre, minutieusement étudiée suivant le cours des siècles, serait comme un microcosme de l'histoire de France. »

L'Histoire d'une famille vivaroise fut la dernière production importante de Vogüé. Durant les années de son existence qui suivirent, les œuvres de toute sorte auxquelles il consacrait le meilleur de son temps pour l'amour de la France et de l'humanité l'absorbèrent tout entier. Il est mort à la peine le 10 novembre 1916, après une courte maladie.

Ceux qu'il est allé rejoindre dans l'éternité ont pu, en l'accueillant, lui rendre cette justice qu'il avait vécu en digne héritier de leur race.

Digne aussi de la belle devise, passée en proverbe dans

le Vivarais, qu'il a si éloquemment commentée pour ses enfants (1) : Probe comme un Vogüé. « Vous n'oublierez pas, leur disait-il, que cette devise a le sens le plus large, qu'elle ne vise pas seulement la vulgaire probité d'argent naturelle aux âmes bien nées, mais la probité intellectuelle, la probité scientifique, la probité politique, c'est-à-dire le souci réfléchi de la vérité et de la justice, qui soumet à un contrôle rigoureux les mouvements et les manifestations de la pensée, les actes de la vie privée et de la vie publique, les jugements portés sur autrui et qui, s'il n'est pas toujours accompagné du succès, assure, du moins, les joies intimes de la conscience satisfaite et, par surcroît, le respect, l'estime et la sympathie. » Grandes et nobles paroles, magnifique testament de droiture, où notre confrère se peint tout entier et par lequel il convient de clore la notice que notre Académie devait à sa mémoire.

(1) *Une famille vivaroise*, II, p. 474.